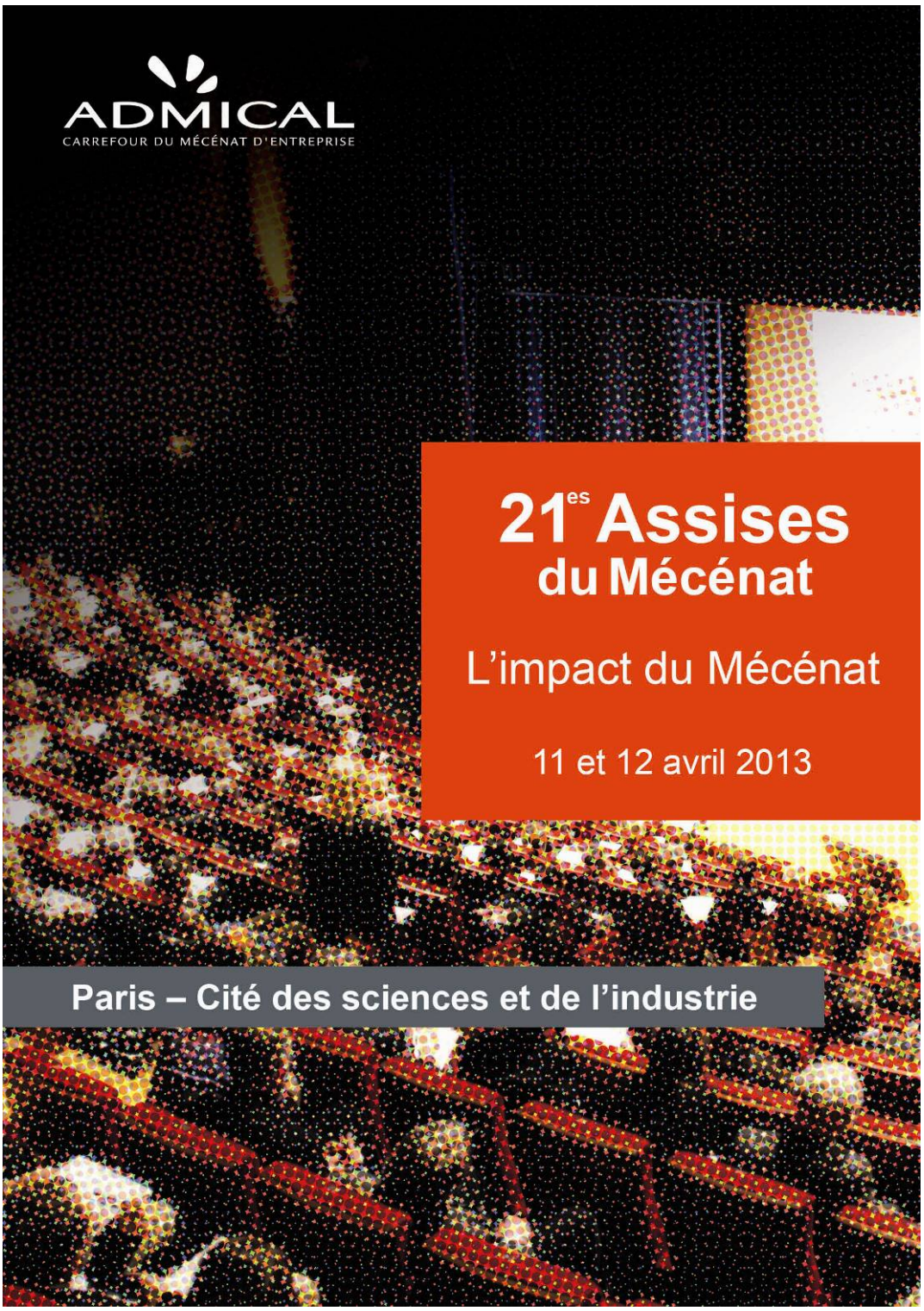

Dossier de presse

28 mars 2013

Sommaire

Sommaire 2
Communiqué de presse 3
Programme des Assises 4
Interview d'Olivier Tcherniak, président d'Admical 6
Les partenaires des Assises du mécénat 8
Histoires de mécénat 9
- Fondation HSBC pour l'éducation 9
- Fondation d'entreprise SNCF 12
- Société Générale 15
- Fondation d'entreprise Total 18
- Caisse des Dépôts 20
- Fondation Deloitte 22
- Fondation Raja – Danièle Marcovici 24
- Fondation Vinci pour la Cité 26
- Axa 28
- Fondation CNP Assurances 30
- Fondation Crédit Coopératif 32
- Fimalac 34
- Fondation d'entreprise Hermès 36
- Marseille – Provence 2013 38
- Fondation d'entreprise L'Oréal 40
- Fondation d'entreprise Orange 42
- Fondation d'entreprise groupe RATP 44

Crédits photos 46

Paris, le 28 mars 2013

L'impact du mécénat au programme des Assises d'Admical

Admical organise les Assises du mécénat les 11 et 12 avril 2013 à Paris (Cité des sciences et de l'industrie)

21e édition pour les Assises du mécénat !

Moment de rencontre privilégié des professionnels du mécénat, les Assises du Mécénat font avancer la réflexion stratégique des mécènes et des bénéficiaires. Autour de questions de fond et d'échanges plus opérationnels, l'impact du mécénat sera le fil rouge de ces Assises. Véritables enjeux du mécénat d'aujourd'hui et de demain, la recherche d'impact et son évaluation sont au cœur des motivations et des préoccupations de chacun.

Une programmation au plus près de l'actualité

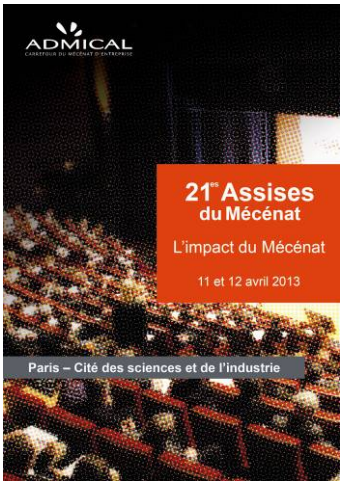

Comment démultiplier l'impact du mécénat ? Comment faire progresser les actions d'intérêt général face à des besoins de plus en plus nombreux ? Comment les évaluer ? Le mécénat de compétences est-il la solution miracle aux problèmes de ressources humaines dans l'entreprise ? Comment doper l'innovation sociale ? Quel mécénat pour les PME sur les territoires ?
Les Assises 2013 permettront également d'aborder l'ensemble des problématiques actuelles du secteur.

Des intervenants triés sur le volet

Jean-Paul DELEVOYE, président du Conseil Economique, Social et Environnemental ; Claudie HAIGNERE, présidente d'Universcience ; Lionel ZINSOU, président de PAI Partners, fondateur de la fondation Zinsou ; Arnaud MOUROT, directeur général d'Ashoka France ; Xavier DARCOS, président de l'Institut Français ; Yannick BLANC, président de La Fonda ; Pierre-Yves MADIGNIER, président d'ATD Quart Monde ; Danièle KAPEL-MARCOVICI, présidente de Raja et de la fondation Raja-Danièle Marcovici ; Stéphane MARTINEZ, président de la fondation Mécène et Loire ; François MARTY, président de Chênelet... Et bien d'autres seront présents !
(Plus d'informations sur le programme et les intervenants dans les pages suivantes)

De nouveaux formats d'échanges et de réflexion

En 2013, Admical crée des formats nouveaux et bien identifiés pour multiplier les échanges et s'adapter aux niveaux de réflexion : des plénières sur des thèmes réflexifs et transversaux, des conférences sur des sujets plus opérationnels et des ateliers qui seront de vrais groupes de travail.

Informations et inscriptions sur www.admical.org

ADMICAL, Carrefour du mécénat d'entreprise

ADMICAL est une association reconnue d'utilité publique créée en 1979 pour développer en France la pratique du mécénat d'entreprise, et représenter les acteurs du mécénat auprès des pouvoirs publics, des medias et des instances internationales. Admical est aujourd'hui le carrefour d'échanges, de réflexion et de formation des acteurs du mécénat.

Contacts Presse : Charlotte Dekoker – cdekoker@admical.org – 01 42 55 81 68 – 06 98 13 19 85
Camille Jalouneix – communication@admical.org – 01 42 55 96 19

Programme des Assises

Jeudi 11 avril 2013

9h30-11h
Quelle éthique pour le mécénat ?
Olivier BRAULT, délégué général de la fondation Bettencourt Schueller
Séverin CABANNES, directeur général délégué de la Société Générale
Julien DAMON, professeur associé à Sciences Po
Claudie HAIGNERE, présidente d'Universcience
Olivier TCHERNIAK, président d'Admical
Lionel ZINSOU, président de PAI Partners, fondateur de la fondation Zinsou
Animation : Vincent Edin, journaliste indépendant

11h30-13h
L'impact du mécénat
Pierre COPPEY, président de Vinci Autoroutes et de la fondation Vinci Autoroutes
Jean-Paul DELEVOYE, président du Conseil Economique, Social et Environnemental
Jean-Philippe DEMAËL, président de Somfy
Danièle KAPEL-MARCOVICI, présidente de Raja et de la fondation Raja
François MARTY, président du réseau Le Chênelet
Arnaud MOUROT, directeur général d'Ashoka France
Margault PHELIP, responsable de la téléphonie solidaire à Emmaüs Defi
Animation : Vincent Edin, journaliste indépendant

14h30-16h
La relation de mécénat : de la rencontre à la co-construction
Yannick BLANC, président de la Fonda
Isabelle DEPRET-BIXIO, directrice de la fondation La Borie en Limousin
Jean-François RAMBICUR, président de 1001 fontaines, coordinateur local de PlaNet Finance
Florence RODET, secrétaire générale de la fondation d'entreprise groupe RATP
Jacques-Etienne DE T'SERCLAES, président de l'Agence du Don en Nature
Animation : Perrine Daubas, auteur de Se lancer dans la collecte de fonds privés

Le mécénat au service de l'innovation sociale
Jérôme AURIAC, directeur de Be-linked
Claire LALOT, responsable de l'animation de la fondation d'entreprise Adrea
Chantal MONVOIS, déléguée générale de la fondation d'entreprise Vinci pour la Cité, administratrice d'Admical
Sylvaine PARRIAUX, responsable du développement des adhésions d'Admical (rapporteur)

16h30-18h
PME mécènes dans les territoires : une chance pour le développement
Gilles ALLEMAND, chargé de développement à la FRAPNA Loire
Marc DE MOL, directeur de l'Intermarché de Villeneuve-les-Salines
Laura EXPOSITO DEL RIO, responsable de la mission mécénat de la Ville de Reims
Michel LARUE, président de Mecen'act Basse Normandie
Stéphane MARTINEZ, président de la fondation d'entreprise Mécène et Loire
Christophe PRAUD, président national du Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise (CJD)
Animation : Philippe Bertrand, journaliste, animateur de Carnets de campagne sur France Inter

Evaluer l'impact de ses actions : quels apports pour le mécène ?
Laure CHAUDEY, directrice de l'Institut Admical, responsable des questions juridiques et des relations internationales (rapporteur)
Fabienne POUYADOU, directrice des partenariats et de la communication de Care France
Amandine SOULIER, chargée de mécénat à Axa
Emeline STIEVENART, chargée de mission « mesure de l'impact social » à l'Essec

19h-20h30

Soirée spark news et Admical : médias et mécénat

Vendredi 12 avril 2013

9h30-11h

De nouveaux partenariats pour un impact collectif : le décrochage scolaire

Alain BENTOLILA, linguiste, professeur à la Sorbonne
Guilène BERTIN-PERRI, secrétaire générale de la fondation d'entreprise Deloitte
Julie CHUPIN, auteur de l'ouvrage *Echec scolaire : la grande peur. Prévenir, aider, accompagner* – Autrement, avril 2013
Animation : Emmanuel Lechypre, éditorialiste à BFM Business

L'implication des collaborateurs : quel impact ?

Bouchra ALIOUAT, secrétaire générale de la fondation d'entreprise KPMG
Marianne ESHET, déléguée générale de la fondation d'entreprise SNCF
Yoann KASSI-VIVIER, fondateur du Pro Bono Lab
François NOGUE, directeur général délégué cohésion et ressources humaines de la SNCF
Frédérique WILLIAME, responsable de la communication de France Volontaires
Animation : Sarah Digonnet, responsable des publications et des études sectorielles d'Admical

11h30-13h

Communiquer sur le mécénat en temps de crise : les réseaux sociaux changent-ils la donne ?

Charlotte DEKOKER, directrice de la communication, des relations extérieures et des affaires publiques d'Admical
Elisabeth DELORME, déléguée au mécénat d'EDF, vice-présidente d'Admical
Eric DUTERTRE, président d'Excel
Céline LAURICHESSE, déléguée générale de la fondation d'entreprise Bouygues Telecom
Animation : Frédéric Bardeau, cofondateur de l'agence Limite, en charge du digital

Quelles voies nouvelles pour démultiplier l'impact ?

François BRACQ, cofondateur de Giving Corner
Olivier DE GUERRE, créateur de PhiTrust
Bénédicte GUEUGNIER, directrice de la fondation financière de l'Echiquier
Sarah HUISMAN-CORIDIAN, fondatrice d'Equanity
Emmanuel DE LUTZEL, responsable microfinance groupe chez BNP Paribas
Irène SEROT-ALMERAS, responsable de la mission pour la coopération non gouvernementale à l'ambassade de France aux Etats-Unis
Animation : François Debiesse, président de la fondation de l'Orangerie, administrateur d'Admical

15h-17h

10 ans après la loi : quels objectifs pour le mécénat en 2023 ?

Xavier DARCOS, président de l'Institut Français
Christophe DELOIRE, directeur général de Reporters sans frontières
Laurence ENGEL, directrice de cabinet d'Aurélie Filippetti
Catherine FERRANT, déléguée générale de la fondation d'entreprise Total
Pierre-Yves MADIGNIER, président d'ATD Quart-Monde
Miroslav RADMAN, chercheur, biologiste cellulaire
Sabine ROUX DE BEZIEUX, présidente de la fondation Araok
Animation : Jean-Michel Lobry, président de Nep TV

Où en est le mécénat aujourd'hui ?

Olivier Tcherniak – Le mécénat n'a jamais été aussi dynamique. Près d'un tiers des entreprises françaises sont engagées dans le mécénat, soit environ 40 000 entreprises en 2012, contre 35 000 en 2010[1]. La crise, qui a réduit tous les budgets des entreprises, n'a pas épargné le mécénat, mais a été une vraie occasion pour les entreprises de se demander comment être plus utiles et plus proches des besoins de la société, avec les moyens dont elles disposent. C'est-à-dire : comment donner plus d'impact à leurs actions ?

C'est pour cette raison que vous avez choisi ce thème, l'impact du mécénat, pour ces 21es Assises ?

Olivier Tcherniak – Oui, ce thème est le reflet de la professionnalisation de plus en plus importante du monde du mécénat et de celui de l'intérêt général, qui évoluent ensemble. Très concrètement, de plus en plus d'entreprises ou de fondations apportent bien plus que des dons à leurs bénéficiaires : ils les accompagnent dans leur gestion, dans leur communication, et même dans leur recherche de financements ! Elles cherchent à rendre leurs dons de plus en plus efficaces. De même, les associations, les établissements culturels sont tous dans cette démarche de recherche d'impact.
La seconde raison qui nous a poussés à parler d'impact du mécénat, c'est la position des pouvoirs publics. L'été dernier, lorsque nous avons sauvé de justesse le système fiscal du mécénat, aux côtés des associations et du monde culturel, on nous a demandé de justifier que les dons des entreprises étaient utiles. Donc, choisir l'impact comme grand thème de ces Assises, c'est aussi une forme de manifeste : oui le mécénat a un impact sur la société, et nous sommes prêts à le prouver !

Vous estimez que le mécénat est toujours menacé ?[2]

Olivier Tcherniak – Le mécénat ne sera jamais à l'abri, même si, suite à un arbitrage du premier ministre, nous avons obtenu que son système fiscal ne soit pas remis en cause en 2013. Ce qui est paradoxal, c'est que de plus en plus de femmes et d'hommes politiques sont conscients du fait que le mécénat est une ressource essentielle : tous ceux qui exercent un mandat local savent bien que, sur les territoires, l'action des entreprises est fondamentale pour tout le tissu associatif et culturel local. Je dirais même plus : le mécénat est essentiel au développement économique et à l'attractivité d'une région.

[1] Enquête ADMICAL-CSA 2012 – *Le Mécénat d'entreprise en France*
[2] En juin 2012, le ministère du Budget avait envisagé de détruire les avantages fiscaux liés au mécénat. Faisant valoir que cela aurait immanquablement entraîné une chute des dons, Admical, aux côtés du monde de la culture et des associations, a permis d'empêcher que cette mesure ne soit pas retenue.

Vous parlez du mécénat des PME en région ; est-il vraiment très développé ?

Olivier Tcherniak – Oui, vraiment ! Aujourd'hui le mécénat est avant tout une affaire de régions. Les PME représentent 93 % des entreprises mécènes en France et près de la moitié du budget du mécénat d'entreprise. Leur engagement est l'occasion de créer des liens avec les acteurs de leur territoire, pour le rendre attractif et rayonnant. Les grandes entreprises elles-mêmes, lorsqu'elles sont mécènes, viennent souvent en renfort de projets locaux.

Quelles sont les grandes préoccupations des mécènes aujourd'hui ?

Olivier Tcherniak – En plus de la recherche d'impact, l'éthique est l'une des grandes préoccupations des mécènes. Cela veut dire des critères précis et transparent de sélection des dossiers, des calendriers clairs dans l'affectation des dons, une prise en compte réaliste des frais de fonctionnement des bénéficiaires, bref, un profond respect pour les « mécénés » et leurs projets. La Charte du mécénat d'entreprise, que nous avons publiée aux dernières Assises et qui compte désormais 200 signataires, a eu un impact très positif dans ce domaine.
Autre grande préoccupation des entreprises : l'implication de leurs collaborateurs dans leur politique de mécénat. Les salariés parrainent des projets, s'impliquent personnellement, font le lien entre l'entreprise et le bénéficiaire. En devenant parties prenantes du mécénat de leur entreprise, les collaborateurs lui apportent une forte valeur ajoutée.

Vous voulez parler du mécénat de compétences ?

Olivier Tcherniak – Bien sûr, mais pas seulement. Il y a de nombreux moyens d'impliquer les salariés d'une entreprise dans le mécénat, et le mécénat de compétences n'est pas forcément le premier choisi, car il est complexe à mettre en œuvre. Seulement 11 % des entreprises le pratiquent. Les différents moyens d'implication des collaborateurs sont justement un sujet que nous développerons lors d'une conférence des Assises 2013.

La culture est-elle devenue le parent pauvre du mécénat ? Quels sont les domaines de prédilection des mécènes ?

Olivier Tcherniak – Les actions d'ordre social sont celles qui suscitent le plus d'engagement de la part des mécènes, mais cela ne veut pas dire qu'ils laissent tomber la culture, bien au contraire ! Et puis, la culture a aussi son versant social : c'est important, en particulier en période de crise, d'amener les gens au spectacle, de leur permettre d'écouter de la musique, de visiter des musées… C'est le ciment de la société ! Je dirais que le mécénat aujourd'hui se préoccupe de ne laisser personne sur le bord de la route, avec une attention toute particulière pour les jeunes. Le mécénat est aussi à la recherche de projets innovants, avec un impact fort sur la société : il se tourne donc de plus en plus vers les entrepreneurs sociaux et vers l'innovation sociale : encore des sujets qui seront abordés aux Assises du mécénat les 11 et 12 avril prochains !

Les partenaires des Assises du mécénat

Admical bénéficie du soutien de nombreux partenaires pour l'organisation de cette 21e édition des Assises du mécénat.

Découvrez ci-après les témoignages des entreprises mécènes partenaires des Assises du mécénat.

Partenaires principaux :

Fondation HSBC pour l'Education
Fondation SNCF
Société Générale
Fondation Total

Partenaires associés :

Caisse des Dépôts
Fondation Deloitte
Fondation Raja - Danièle Marcovici
Fondation Vinci pour la Cité

Partenaires amis :

Axa
Fondation CNP Assurances
Fondation Crédit Coopératif
Fimalac
Fondation d'entreprise Hermès
Marseille-Provence 2013
Fondation d'entreprise L'Oréal
Fondation d'entreprise Orange
Fondation d'entreprise groupe RATP

Admical remercie pour leur soutien essentiel dans l'organisation de l'événement :

Doublet
Fondation de France
Fondation RATP
Universcience

Partenaires médias :

Les Echos | Le Journal des Arts | Le nouvel Economiste | Stratégies

Fondation HSBC pour l'Education

Fondation HSBC pour l'éducation

Faciliter l'accès à l'éducation par la culture

Avec ses 6 900 implantations réparties dans 80 pays, HSBC, l'un des premiers groupes de services bancaires et financiers au monde développe une politique globale de mécénat, fondée sur l'éducation et l'environnement, qui est adaptée localement dans chaque pays.
Convaincu de la nécessité de faciliter l'accès à l'éducation pour tous, HSBC France a créé en 2005 la fondation HSBC pour l'Education sous l'égide de la fondation de France.

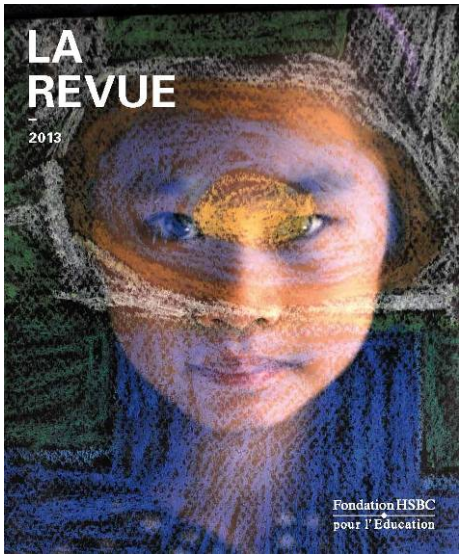

La fondation HSBC pour l'Education soutient financièrement et humainement les initiatives d'associations ou d'institutions qui facilitent l'accès à l'éducation des jeunes en milieux défavorisés, par la culture. Selon le ministère de l'Education, en France, ce sont en effet environ 140 000 jeunes qui quittent chaque année l'école sans diplôme ni outils pour faciliter leur entrée dans la vie d'adulte. L'accès à la culture dès le plus jeune âge est un moyen de lutter contre l'échec scolaire.

Pour Marine de Bazelaire, déléguée générale de la fondation HSBC pour l'Education et directrice du développement durable de HSBC France, « les Assises du Mécénat permettent notamment de dresser un bilan sur le mécénat et le décrochage scolaire, de mieux appréhender ses enjeux et ses évolutions. Dans ce contexte, être partenaire de cet événement nous a paru une évidence ».

Dans ce domaine, la fondation HSBC pour l'Education souhaite se positionner comme partenaire venant en complément des apprentissages fondamentaux en soutenant des projets qui facilitent l'ouverture vers les autres, aident à l'apprentissage de savoir être, développent la confiance et l'estime de soi et augmentent ainsi les chances d'intégration. L'expérience cumulée des projets soutenus par la fondation depuis son lancement en 2005 permet d'ailleurs de confirmer aujourd'hui que les enfants trouvent de nouvelles ressources dans la découverte et la pratique culturelle. De plus, l'accès à la culture dès le plus jeune âge stimule l'intérêt et la curiosité des enfants. Ces apprentissages, par le biais de la culture, sont des atouts pour l'accès à l'éducation et contribuent à augmenter les chances d'intégration et de réussite des enfants.

C'est dans cet état d'esprit que la fondation soutient depuis juin 2012, par exemple, l'Afpad, pour son projet « le Fil Continu ». Ce dispositif, mis en place en 2008 avec les trois collèges qui accueillent des jeunes de Pierrefitte-Sur-Seine (93), propose aux élèves exclus temporairement une solution innovante pour qu'ils ne soient plus livrés à eux-mêmes et préparent leur réintégration. Ces jeunes ont dorénavant un lieu de rencontre, de parole échangée, d'écoute, de compréhension, d'activités diverses, de remise en route. Chaque année le Fil Continu propose une activité liée à l'art ou à la culture, qui a pour objectif de revaloriser ces élèves aux yeux des autres et vis-à-vis d'eux mêmes. Cette année les élèves travaillent, avec une journaliste, à la création, d'un magazine papier dont le thème est « la jeunesse et l'école ». Afin de créer du lien et sensibiliser les collaborateurs d'HSBC aux enjeux liés à l'éducation, l'association les invite à déjeuner avec les élèves du programme afin d'échanger avec eux, notamment sur leur parcours personnel et professionnel, qui se révèle intéressant et utile pour les élèves.

En effet, parallèlement au soutien financier apporté par la fondation HSBC pour l'Education, le groupe HSBC encourage ses collaborateurs à s'investir dans les actions de bénévolat auprès des projets, individuellement ou en équipe, sur leur temps de travail ou personnel. La possibilité donnée aux collaborateurs de s'impliquer à titre bénévole est d'ailleurs un prérequis au soutien des programmes de mécénat. Les missions de bénévolat sont élaborées conjointement avec l'association et des mises à jour sont effectuées régulièrement.

En 2012, ce sont ainsi 2 032 missions qui ont été réalisées par les collaborateurs à titre bénévole auprès de projets soutenus par le groupe en France, représentant près de 11 542 heures d'implication dont plus de 75 % sur le temps de travail.

Marine DE BAZELAIRE, déléguée générale de la fondation :

En matière d'éducation, la culture n'est pas une option

Tout le monde s'accorde à dire que l'accès à l'éducation pour tous est une priorité. Notre attente est grande vis à vis des jeunes générations : comprenez le monde que nous ne maîtrisons plus, soyez confiant, réinventez-le, réenchantez-le !

La culture permet de redonner à des enfants qui ont perdu confiance en eux ou en l'avenir l'estime de soi et le goût d'apprendre. Par la pratique ou la découverte artistique, les jeunes, notamment les jeunes en difficulté, accèdent à leurs émotions, et à celles des autres. Ils découvrent de nouvelles façons d'être ensemble et d'apprendre... Les bénéfices sont donc là et ils sont réels.

La fondation HSBC pour l'Education, créée en 2005, soutient de nombreux projets dans ce domaine parmi lesquels l'association « Langues en Scène » révolutionne l'apprentissage des langues en faisant déclamer en classe des mots encore inconnus, sous l'œil expert d'acteurs professionnels étrangers.
La classe CLIS de Saint-Germain-Lembron, petit village enclavé au centre de la France, travaille chaque année avec Bertrand Desprez, photographe de talent, à revisiter le monde par la photo, avant de les exposer aux Rencontres d'Arles. Leur premier voyage hors de leur village, l'émerveillement du regard des autres sur leur propre travail.

Il y encore l'association « MAPE - Maquette Architecture Patrimoine Environnement » qui fait rêver les décrocheurs en les aidant à dire puis à dessiner et à construire le visage de leur chambre idéale, dans une maison idéale, d'une rue idéale, dans un village idéal. Du plan relief construit à partir du rêve formulé, renaissent les mathématiques, le français, la géographie et la curiosité de rencontrer les différents corps de métier qui, dehors, réalisent ce genre de rêve « pour de vrai ». Des colonnes vertébrales se reforment ou se consolident. On entend « on apprend sans s'en rendre compte et en plus on s'amuse », « C'était bien ! J'ai appris à faire les choses jusqu'au bout, et je me suis calmé depuis la classe Tremplin » ou encore « Ca m'a appris que l'école c'était important, qu'il fallait arrêter les bêtises. Merci de m'avoir donné cette chance ». Et à chaque fois des enseignants qui voient leurs élèves autrement, des équipes pédagogiques qui reprennent confiance en des élèves qu'ils disaient « perdus ».

Au delà des témoignages individuels, des études confirment la force de ces temps pédagogiques.
Ainsi l'institut Montaigne, dès 2010, avait conduit une évaluation de l'impact des orchestres à l'école sur la réussite académique, le comportement ou encore la motivation des élèves. Les résultats étaient sans appel : meilleure moyenne générale, note de vie scolaire, attitude à l'égard de l'école et même ambition.

Les Assises du mécénat organisées par l'Admical sont essentielles pour fédérer et faire reconnaître, à l'évidence, l'implication massive et partagée, la somme des contributions, la mobilisation de tous pour atteindre l'objectif de réussite scolaire et éducative des jeunesses de notre pays. Il appartient, aujourd'hui, à l'Etat comme à la communauté éducative, aux parents, aux collectivités locales, associations et entreprises d'entreprendre un effort commun sans précédent pour ré-enchanter l'école.

La fondation que je représente est engagée de façon résolue dans cette direction. Depuis sa création, elle a apporté son soutien à près de 90 associations et institutions auprès de 30 000 jeunes, en permettant à plus de 1000 collaborateurs de la banque de s'impliquer. Elle participe à l'engagement de ses derniers pour leur entreprise, à l'ouverture et l'adaptabilité dont elle a besoin de leur part pour accompagner la société et l'économie qu'elle sert. Notre fondation fait le lien entre l'intime et le collectif, entre l'être et le regard vers l'avenir. Pour nous la culture n'est pas une option, c'est un tapis rouge vers notre développement durable.

Contact presse

Sophie RICORD, relations presse HSBC France
+33 1 40 70 33 05
sophie.ricord@hsbc.fr

Pour en savoir plus : contactDD@hsbc.fr
http://www.hsbc.fr/1/2/fondation-education

« Nous aidons les jeunes à se construire un avenir »

La fondation SNCF s'attache à faire vivre trois valeurs fondatrices de l'entreprise. La solidarité qui soude les cheminots, la proximité qui fait de la région SNCF le territoire d'action et la responsabilité qui donne du sens à la performance.

La vision d'un monde solidaire
L'entreprise SNCF traverse les territoires où vivent les jeunes, les croise dans ses gares et les transporte tous les jours. Elle connaît leurs envies et leurs difficultés autant que leur formidable potentiel. Aider les jeunes à se construire et aider les associations qui les accompagnent pour dessiner le monde de demain, c'est la mission de sa fondation.

Trois axes, un parcours

Les trois champs d'action de la fondation SNCF tracent un parcours d'accompagnement complet des jeunes, de la petite enfance à l'âge adulte. La prévention de l'illettrisme, dont la fondation est un mécène majeur en France, permet de donner le goût de lire et d'écrire dès 4 ans, pour partir sur de bonnes bases. La découverte du vivre ensemble fait partager les différences de génération, de culture, de sexe ou d'état physique, et constitue un excellent moyen de s'enrichir et de s'intégrer. Coup de pouce final, Entreprendre pour la mobilité aide les jeunes à se lancer dans la vie en créant une activité qui fait avancer les modes de transport.

Pour faire de SNCF une entreprise mécène reconnue
Chaque axe a son appel à projets et ses associations partenaires pour aller plus loin. L'appel à projets « Entre les lignes » repère des initiatives locales qui préviennent l'illettrisme. La fondation soutient 4 réseaux nationaux (Afev, Apféé, Lire et faire lire, Quand les livres relient) et s'appuie sur des experts référents comme L'ANLCI et le linguiste Alain Bentolila. Le 1er appel à projets « Vivre ensemble en partageant nos différences » édition 2012 a été confié au Réseau national des maisons des associations (RNMA) pour identifier des projets interassociatifs. Le réseau Entreprendre pour Apprendre donne le goût d'entreprendre des projets liés à la mobilité.
500 projets d'associations à travers la France sont ainsi soutenus chaque année avec un budget de 3 millions d'euros.

Au plus près de la réalité locale
Loin d'œuvrer dans sa tour d'ivoire parisienne, la fondation SNCF s'appuie sur un réseau de 23 correspondants régionaux qui connaissent le contexte local et repèrent des projets utiles au plus près du terrain.
Les Coups de Cœur solidaires soutiennent l'engagement bénévole des cheminots dans des associations de proximité. Les projets lauréats bénéficient d'une aide de 1 000 à 3 000 €. En 2012, sur 328 dossiers reçus, 241 ont été sélectionnés par des jurys 100 % régionaux.
Tous les ans, chaque direction régionale SNCF choisit une initiative d'envergure et lui attribue le Prix Mécénat régional avec un soutien conséquent (15 à 20 000 €). Exemples en 2012 : SNCF Nord-Pas de Calais soutient l'association Bassin Minier Uni et son livre de portraits d'anciens mineurs. SNCF PACA a choisi Mira Europe pour son parcours des sens qui initie des enfants aveugles et leur chien-guide à la mobilité en ville. SNCF Bretagne et Eurostar ont apporté leur aide sans frontières (26 000 €) à la caravane de l'espoir de l'association Sète-Lorient-Londres.

La cérémonie de remise des Prix fondation SNCF réunit les lauréats de l'année dans chaque région. C'est l'occasion pour les associations d'échanger leurs pratiques et de saluer les élus des communes où siègent les associations. Total : 24 cérémonies organisées en 2012 et un record de solidarité à Marseille avec 24 lauréats illettrisme et 12 Coups de Cœur solidaires.

Le Mécénat de compétences
Au-delà du soutien financier, la fondation SNCF encourage les salariés à apporter leur savoir-faire métier à des associations choisies, sur leur temps de travail et dans la limite de 10 jours par an. « En tant que DRH, j'y vois un plus dans la vie au travail » déclare François Nogué. Quelques mois après son lancement, le mécénat de compétences comptait une trentaine d'associations partenaires et la convention signée avec la fondation agir contre l'exclusion (Face) a élargi la perspective de 47 clubs et structures territoriales à travers la France. Le président Guillaume Pepy a fixé l'ambition : 1000 parrains d'ici 2016. « Nous proposons aux associations un potentiel extraordinaire : 160 000 collaborateurs de 150 métiers, animés de fortes valeurs de solidarité » souligne Marianne Eshet. En Ile-de-France par exemple, 78 parrains et marraines SNCF sont prêts à mener des missions d'expertise ou d'accompagnement. Avis aux associations…

Dernière minute ! Les priorités 2013
Stimuler le mécénat de compétences auprès des salariés et des associations • Evaluer les actions pour valider la pertinence des choix • Soutenir des initiatives inter-associatives et des projets inter-entreprises • Et renforcer l'engagement de la fondation SNCF aux côtés de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) pour faire avancer la Grande cause nationale 2013.

A suivre sur www.fondation-sncf.org

Chiffres clés
23 correspondants régionaux • 500 projets soutenus par an • 3 M€ de budget

Marianne ESHET, déléguée générale :

Quel est selon vous l'impact du mécénat de la fondation SNCF ?
En interne, le mécénat porte les valeurs historiques de SNCF, il fait écho à la solidarité des cheminots et scelle leur fierté d'appartenance à cette grande maison. En externe, le mécénat contribue par essence à la réputation d'une entreprise. Pour SNCF, c'est l'image d'un groupe puissant et bienveillant, qui s'investit dans des actions utiles à la société. Nous soutenons 500 projets par an dans toutes les régions de France, ce qui représente 250 000 bénéficiaires et 3 millions d'euros investis dans le seul champ de la solidarité.

La fondation SNCF a lancé un ambitieux programme de mécénat de compétences, comment a t-il été mis en place ? Quels ont été les acteurs mobilisés ?
C'est d'abord une initiative de la fondation SNCF. En fêtant les 15 ans de la fondation, nous nous sommes demandé comment améliorer son efficacité et sa visibilité sans exploser le budget naturellement. L'idée du mécénat de compétences est née ainsi, de la volonté d'aller plus loin que le soutien financier. Elle a tout de suite été saluée et activement portée au plus haut niveau, par François Nogué, directeur général délégué de la cohésion et ressources humaines et le président Guillaume Pepy, qui a fixé un objectif ambitieux : 1000 parrains d'ici 2016.

Un an de co-construction entre la DRH et la fondation SNCF a permis de boucler le dispositif. Il tient en deux règles simples : un cadre national et un processus régionalisé. Tous les salariés peuvent s'investir de 1 à 10 jours par an sur leur temps de travail dans des missions confiées par des associations partenaires.
Concernant la mobilisation, elle est à la mesure de la taille de l'entreprise et de l'ambition de ce mécénat : générale, des membres du comité exécutif, au réseau RH et aux directeurs de région, aux directeurs des affaires territoriales et aux managers, en passant bien sûr par la fondation SNCF et son réseau de correspondants en région.

A propos des correspondants, que représente pour vous ce maillage régional ?
SNCF est la seule entreprise mécène en France à bénéficier de l'appui d'un réseau dédié de 23 correspondants. Ils portent les actions sociétales de l'entreprise et celles de la fondation SNCF depuis 5 ans. Le réseau pilote tous les dispositifs : les jurys régionaux des appels à projets, la cérémonie des Prix fondation remis chaque année aux associations lauréates, le grand mécénat régional. Il représente l'engagement de SNCF auprès des acteurs locaux, associations, élus et médias. Comme l'entreprise, la fondation SNCF est présente au cœur des territoires.

Avec l'ensemble de vos programmes, vous soutenez de nombreuses associations, de quelle action êtes-vous la plus fière ?
Difficile de répondre… Puisqu'il faut choisir, je vous parlerai de l'action que nous menons en faveur de la prévention de l'illettrisme depuis 5 ans et qui fait de la fondation SNCF l'acteur majeur de cette question qui touche 2,5 millions de personnes en France. Je suis fière de la démarche globale que nous avons mise en place : un appel à projets annuel qui fait sortir de l'ombre de belles initiatives locales, des partenariats scellés dans la durée avec des associations nationales et enfin une étroite coopération avec des experts reconnus, l'ANLCI et Alain Bentolila en particulier. Je suis par dessus tout fière du résultat de l'action SNCF : 600 associations soutenues en 5 ans et l'illettrisme déclaré Grande cause nationale 2013. Belle récompense, non ?

Pourquoi la fondation SNCF est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
C'est un partenariat naturel à deux titres. En tant que déléguée générale de 2002 à 2007 d'Admical, je connais son action remarquable et indispensable pour le développement du mécénat d'entreprise. Les Assises constituent un temps de débat et de rencontre essentiel pour notre communauté. Soutenir cette manifestation, qui permet de faire avancer la réflexion et de partager les pratiques, est une responsabilité des grandes entreprises. SNCF se doit d'être partenaire de cet événement majeur pour les acteurs du mécénat.

Contact presse

Laurence BEHAR, chargée de la communication interne et externe
+33 1 53 25 71 12
laurence.behar@sncf.fr

Soutenir l'insertion professionnelle

Mécénat financier
Depuis sa création en 2006, la fondation d'entreprise Société Générale pour la solidarité intervient en faveur de l'insertion professionnelle, autour des deux axes suivants : l'aide à l'entrée des jeunes dans la vie active, la lutte contre l'illettrisme.

L'insertion professionnelle
En soutenant des associations qui œuvrent dans ce domaine, la fondation Société Générale participe à redonner une chance d'emploi à ceux qui en paraissent trop éloignés. Elle cherche à soutenir des projets innovants qui mettent l'Homme au cœur de leur action et qui touchent des personnes éloignées des dispositifs publics.

L'aide à l'entrée des jeunes dans la vie active
Avec un taux de chômage supérieur à 20 %, les jeunes entre 15 et 24 ans rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver un emploi durable. Ces difficultés augmentent encore s'ils sont peu diplômés ou s'ils ont rencontré des difficultés dans leur parcours. La fondation s'engage à faciliter l'accès à l'emploi aux jeunes éloignés du marché du travail en privilégiant les projets qui serviront de tremplins aux jeunes pour s'insérer durablement dans la vie active.

La lutte contre l'illettrisme – Grande cause nationale 2013
Parmi les 18/65 ans, 7 % sont en situation d'illettrisme ; soit plus de deux millions et demi de personnes en France. Consciente que la maîtrise des savoirs de base est essentielle pour une insertion professionnelle réussie, la fondation intervient dans la lutte contre l'illettrisme en faveur des publics en difficulté. Son action se situe à deux niveaux : au bénéfice des apprenants (soutien de la création et du développement d'ateliers de savoirs de base) ; à destination des bénévoles (appui à la formation des formateurs et à la diffusion des bonnes pratiques).

Mécénat de compétences
Depuis 2012, le groupe Société Générale propose à ses collaborateurs un format original de mécénat de compétences : les journées Probono. Une journée Probono est un évènement d'une journée pendant laquelle des salariés volontaires travaillent en équipe pour mettre leurs compétences au service d'une association partenaire de la fondation Société Générale et répondre à leur demande sur des thématiques précises (communication, informatique, ressources humaines…).

Implication des collaborateurs
La fondation Société Générale soutient 6 associations (NQT, Proxité, SNC, Mozaïk RH, Frateli, Capital filles) qui proposent à des collaborateurs du groupe de parrainer leurs bénéficiaires : jeunes diplômés, chômeurs de longue durée... En 2012, près de 300 collaborateurs étaient parrains.

Passerelles avec les publics et les talents de demain
Musique classique et art contemporain sont les deux axes de la politique de mécénat culturel du groupe Société Générale. Une politique qui favorise la créativité et l'innovation tournées vers l'excellence, reflet des exigences de performance que les équipes de Société Générale s'imposent à elles-mêmes. Jouant la carte du partage avec un large public, ce mécénat prolonge dans le champ culturel l'engagement que le groupe prend vis-à-vis de ses clients et collaborateurs : « développons ensemble l'esprit d'équipe ».

L'association Mécénat Musical Société Générale encourage la création et l'essor de la musique classique en France en y consacrant un budget annuel de 1,5 million d'euros. Soutien à des orchestres et formations, prêt d'instruments à de jeunes musiciens, attribution de bourses aux étudiants des conservatoires nationaux de Paris et de Lyon (plus de 900 étudiants aidés en 25 ans), projets pédagogiques initiant les enfants dès leur plus jeune âge à la musique classique… Société Générale est devenue ainsi au fil des années un des mécènes de référence de la musique classique en France, unanimement respecté par la profession.

Art contemporain et brassage des générations
L'ouverture vers les jeunes est aussi au cœur de la démarche du groupe en matière d'art contemporain. Les quelque 350 œuvres originales et 700 lithographies, éditions et sérigraphies qui composent la collection Société Générale, l'un des plus importants ensembles d'art contemporain réuni par une banque, sont toutes exposées dans les locaux du groupe, quand elles ne sont pas prêtées pour des expositions hors les murs. Depuis 2012, en plus des accrochages thématiques réalisés sous l'égide de commissaires d'exposition invités, des parcours découverte sont organisés plusieurs fois par mois pour les enfants de 8 à 12 ans, en jouant sur la dissémination des œuvres dans les divers espaces des tours de la Défense. Un « carnet d'exploration » invite chaque jeune visiteur à se poser des questions autour des œuvres et à découvrir par lui-même leurs singularités.

Hafida GUENFOUD DUVAL et Cécile JOUENNE LANNE, directrice mécénat et sponsoring et responsable citoyenneté :

Comment le mécénat de la Société Générale éclaire-t-il son métier ?
La politique de mécénat global de Société Générale tisse de multiples liens entre culture, entreprise et citoyenneté. Le mécénat que nous souhaitons développer au quotidien reflète avant tout la manière dont Société Générale vit la relation avec ses clients, ses collaborateurs : une relation durable, équilibrée et au service du développement. Mécène depuis un quart de siècle –comme pour son soutien au rugby- de la musique classique en France, Société Générale s'est forgé dans cet univers une légitimité qui va bien au-delà de ses engagements financiers.

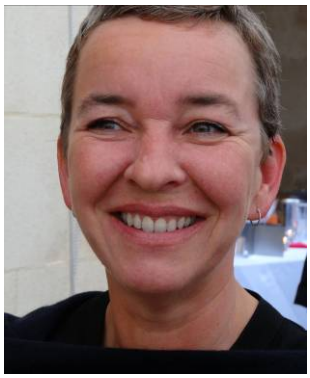

La Société Générale mène un mécénat bien distinct pour la culture et pour la solidarité. Ce sont des actions très différentes à l'identité bien marquée. Comment articulez-vous ces différents engagements ?
Effectivement ce sont des politiques distinctes mais qui ont néanmoins un dénominateur commun : les collaborateurs du groupe. Ainsi, pour l'art contemporain, nous donnons l'opportunité aux salariés de découvrir grâce à des professionnels les œuvres acquises à l'occasion de visites commentées ; chaque mois des conférences découverte sont organisées dans nos locaux. Depuis 2012, en plus des accrochages thématiques réalisés sous l'égide de commissaires d'exposition invités, des parcours découverte sont organisés plusieurs fois par mois pour des enfants de 8 à 12 ans, en jouant sur la dissémination des œuvres dans les divers espaces des tours de la Défense.

L'association Mécénat Musical Société Générale organise chaque mois des concerts privés dans nos locaux pour partager avec tous le talent de formations soutenues. En juin 2013 Playing for salle Pleyel, réunissant 158 choristes et 42 instrumentistes, tous issus des rangs de Société Générale. Cet orchestre symphonique d'un genre inédit se produira à Paris pour la première fois sur scène avec l'orchestre Les Siècles. Depuis septembre 2012, chaque semaine des répétitions sont encadrées par les musiciens et chefs de chœur de l'orchestre.
Le concert sera dirigé par François-Xavier Roth, l'un des chefs les plus charismatiques et entreprenants de sa génération.

La Citizen Commitment Week, temps fort de la solidarité est organisée chaque année au mois de juin. Vécue par la quasi totalité des pays d'implantations, tous les salariés ont la possibilité de s'engager et de découvrir les actions et progrès réalisés dans le domaine de la citoyenneté. Au quotidien, les collaborateurs participent à des actions de parrainage auprès des bénéficiaires d'associations soutenues par la fondation d'entreprise pour la solidarité (jeunes étudiants en recherche d'emploi, chômeurs de longue durée).

Quel est selon vous l'impact du mécénat de Société Générale ?
Le mécénat porté par Société Générale est guidé par la volonté de développer des projets. Près d'un millier d'étudiants des conservatoires nationaux ont bénéficié d'une bourse, une vingtaine d'orchestres et de formations sont soutenus chaque année pour leur développement en France et à l'international, des instruments de très haute qualité prêtés à de jeunes violonistes leur permettront de poursuivre leur formation. Les visites de la collection au siège du groupe organisées pour près de 1600 jeunes enfants depuis 2012 leur donne une ouverture sur l'art contemporain. Grâce au soutien de la fondation pour la solidarité, chaque année plus de 90 associations en France et dans le monde peuvent mettre en œuvre des actions destinées à des personnes très éloignées de l'emploi afin de les réinsérer.

Pourquoi la Société Générale est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
Etre partenaire des Assises nous donne une opportunité d'échanges et de dialogues et de rencontres avec les autres acteurs du monde du mécénat.

Contact presse

Hélène AGABRIEL, relations presse
+33 1 41 45 98 33
helene.agabriel@socgen.com

À 20 ans on ne pense qu'à l'avenir

Sa dimension internationale et ses enjeux sociétaux invitent le groupe Total à s'engager de multiples manières en faveur du développement économique et social des communautés proches de ses lieux d'activité. Au-delà des nombreuses actions menées par ses filiales, le groupe conduit, au travers de sa fondation d'entreprise, une politique de mécénat dans quatre domaines : la biodiversité marine, la culture, la santé et la solidarité.

La fondation d'entreprise Total, qui a fêté ses 20 ans en 2012, est aujourd'hui la première fondation d'entreprise française.

Dans le domaine de la biodiversité marine, la fondation encourage les recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, et des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à la réhabilitation d'écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent. Enfin, elle se consacre à la diffusion des connaissances par des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

En matière de culture, la fondation Total s'efforce de profiter du rayonnement international du groupe pour favoriser le dialogue des cultures dans ses pays d'implantation. La fondation est partenaire de grandes institutions culturelles françaises (musée du Louvre, musée du Quai Branly, Institut du monde arabe, Centre Pompidou) dont elle accompagne régulièrement les expositions. Pour assurer l'accès à la culture à un plus grand nombre, la fondation Total développe des liens entre musées et monde associatif permettant à des personnes socialement et économiquement vulnérables de visiter les expositions soutenues par son mécénat.

En partenariat avec la fondation du Patrimoine, elle contribue également à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel, industriel et artisanal français dans les régions d'implantation du groupe. Un programme qui permet aussi de favoriser la formation et l'insertion professionnelle au travers de chantiers de restauration.

Dans le domaine de la santé, la fondation Total accompagne depuis 2005 l'Institut Pasteur dans la prévention et le traitement des maladies infectieuses, notamment le VIH Sida, dans les pays en développement dans lesquels le groupe est présent. Placé sous l'égide de Françoise Barré-Sinoussi, prix Nobel de Médecine, ce partenariat soutient des projets de recherche et des actions de terrain.

Dans le domaine de la solidarité, la fondation s'attache à identifier et à promouvoir des actions innovantes pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi en France. Elle est notamment engagée aux côtés du ministère de la Jeunesse pour l'expérimentation et le développement de projets de terrain, permettant ainsi d'agir durablement sur l'éducation, la culture, la mobilité, l'égalité des chances, l'orientation ou encore l'insertion professionnelle.

Au-delà des quatre domaines d'action de sa fondation, le groupe Total, fortement impliqué dans le monde de la mer et confronté à ses dangers, s'est engagé dans un partenariat de long terme avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM). Association d'intérêt public, la SNSM assure 50 % des sauvetages en mer en France, pilote la formation des sauveteurs bénévoles et organise des campagnes de prévention des risques liés à la mer. Depuis décembre 2007, Total soutient la SNSM, par le financement d'équipements visant à améliorer la sécurité des sauveteurs en mer et par le développement d'actions de sensibilisation à la sécurité à bord des navires de pêche.

Depuis 2006, la fondation Total accompagne également l'engagement solidaire des collaborateurs du groupe. En six ans, elle a ainsi soutenu plus de 300 projets d'intérêt général répartis dans 59 pays, portés par des associations dans lesquelles les salariés sont impliqués à titre personnel et bénévole.

Dans tous ses champs d'activité, la fondation Total privilégie les partenariats de long terme. Il s'agit, au-delà du soutien financier, de croiser les expertises et de les renforcer pour enrichir l'intelligence collective.

Chiffres clés :
- Une dotation quinquennale de 50 millions d'euros pour la Fondation d'entreprise
- En partenariat avec l'Institut Pasteur, 2 millions d'euros consacrés chaque année à des programmes de santé
- 3 millions d'euros par an consacrés au financement de 70 projets pluriannuels sur la biodiversité
- 2 millions d'euros par an pour soutenir la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer)
- 32 millions d'euros engagés depuis 2009 dans un partenariat avec le ministère de la Jeunesse pour soutenir la réussite éducative et l'insertion professionnelle des jeunes
- 1er mécène de la Fondation du patrimoine avec 16 millions d'euros engagés sur 6 ans

Catherine FERRANT, déléguée générale :

La fondation s'attaque à des sujets pointus comme les maladies diarrhéiques en Afrique ou la protection de la biodiversité marine. Comment développez-vous votre expertise dans des domaines si variés ?
Ce ne sont pas nous qui sommes les experts, mais nos partenaires ! C'est en cheminant longuement à leurs côtés, en leur faisant confiance, que nous avançons. Notre expertise nous est donnée par le terrain et par la mémoire. Nous sommes des ouvriers qui tissons une toile sans en être le centre. Des ingénieurs sociaux.

Quel est selon vous l'impact de la fondation Total ?
Nous pensons être particulièrement utiles lorsque nous aidons un projet à émerger, en apportant une aide financière mais aussi des idées, d'autres partenaires, une compétence… Je crois à la capillarité, à une notoriété qui se construit par l'histoire et est célébrée par nos partenaires. Etre la plus grande fondation d'entreprise en France nous donne un devoir d'exemplarité.

En 2012 vous avez fêté les 20 ans de la fondation Total. De quelle action êtes-vous la plus fière ?
Nous pouvons être fiers de la durée de notre engagement dans la biodiversité, de la qualité de notre référente chez Pasteur, Françoise Barré-Sinoussi, de l'ampleur de nos partenariats public-privé en faveur de l'insertion. Mais ce qui bouge le plus, c'est le mécénat culturel qui a quitté le champ des relations publiques pour célébrer par le partage de la beauté, la diversité, la complémentarité, et pour donner aux enfants et aux publics éloignés des clés de la compréhension de soi, de l'amour des autres.

Quelles sont les perspectives d'avenir pour la fondation Total ?
Enrichir le sens de chacun de nos engagements aux côtés de nos partenaires. Préciser, aussi, la place d'une démarche d'intérêt général dans la responsabilité sociale de l'entreprise. Nous donner, enfin les moyens d'innover socialement, durablement… Une fondation est un incubateur !

Pourquoi la fondation Total est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
Le partage d'expériences, la réflexion sur le sens du mécénat, l'ouverture à tous les acteurs engagés, tels que les proposent Admical, nous aident à avancer. En tant que grande entreprise, en tant que grande fondation, nous sommes heureux de soutenir une démarche qui permet de partager, de démultiplier et de nourrir le travail de fond.

Contacts presse

Elisabeth DE REALS, secrétaire générale de la fondation Total
+33 1 47 44 51 55
elisabeth.de-reals@total.com

Barbara CHABRUT, responsable communication de la fondation Total
+ 33 1 47 44 28 38
barbara.chabrut@total.com

Site Internet : www.fondation.total.com
Facebook : https://www.facebook.com/FondationTotal

Faire partager la culture au plus grand nombre

Le mécénat de la Caisse des Dépôts souhaite traduire les valeurs de confiance, d'intérêt général et de modernité qui animent l'ensemble des activités de l'institution. Son objectif est de faire partager la culture par le plus grand nombre et en particulier par les publics qui n'y ont pas accès naturellement.
C'est au début des années 80 que la Caisse des Dépôts a jeté les bases de sa politique de mécénat par un soutien aux initiatives locales et à la vie associative. Rapidement, un évènement fondateur est intervenu : la rénovation du Théâtre des Champs-Élysées, dont elle est propriétaire.

Les actions de mécénat de la Caisse des Dépôts se déploient dans toutes les régions de France. En phase avec les évolutions et les besoins de la société, elles sont portées par des valeurs fortes de modernité, d'ouverture et de suivi sur le long terme.

Aujourd'hui, le mécénat s'articule autour de trois grands domaines :

La lecture qui se propose d'œuvrer à la réduction des risques d'échec scolaire précoce et à la prévention de l'illettrisme, en soutenant des projets visant à donner le goût de lire à de tout jeunes enfants. Il apporte son soutien à des actions mises en place à des moments charnières dans le développement des jeunes. En 2012, la Caisse des Dépôts a soutenu plus de 400 actions déployées dans plus de 3 000 communes françaises et destinés aux jeunes et aux enfants socialement et culturellement éloignés de l'écrit.

La solidarité urbaine se caractérise par un soutien à des ateliers de pratique culturelle contribuant à l'insertion des jeunes, au renforcement du lien social pour les habitants d'un quartier d'habitat social. Ce programme aide également à l'émergence des danses urbaines. Depuis plus de 10 ans, plus de 1500 d'ateliers créatifs ont été accompagnés. Le programme de solidarité Urbaine agit sur le sensible là où les services d'appui au territoire de la Caisse des Dépôts interviennent sur la pierre.
La musique classique et contemporaine dont l'objectif est de contribuer au rayonnement de la musique classique et contemporaine en France. Propriétaire et mécène du Théâtre des Champs-Elysées, l'une des plus grandes scènes musicales françaises, la Caisse des Dépôts soutient l'ensemble de sa programmation. Le programme musical comprend également un soutien à des structures de diffusion, à des démarches de sensibilisation des nouveaux publics, à la pratique amateur du chant choral et à la diffusion de la musique contemporaine. Le mécénat musical apporte chaque année son appui à près de 200 festivals et autres manifestations musicales en France et contribue à faciliter l'accès du plus grand nombre à la musique.
Tous les projets soutenus par le mécénat de la Caisse des Dépôts portent son ambition de contribuer à l'accès, à la pratique et au partage de la culture pour en faire un lieu de rencontres ouvert à tous.

Edith LALLIARD, responsable du pôle Mécénat et Partenariats :

La Caisse des Dépôts s'appuie sur un réseau de correspondants mécénat et de comités régionaux. Pourquoi cette proximité avec les actions de terrain ? Est-elle importante pour vous ?
L'action de la Caisse des Dépôts elle-même s'appuie sur un réseau très dense et actif de 25 directions régionales qui agissent au plus près des acteurs de terrain et qui représentent l'ensemble des activités du groupe Caisse des Dépôts.

Par ailleurs, les directions régionales disposent d'un budget de mécénat afin de soutenir des actions de proximité grâce à leur connaissance fine des besoins et de la

réalité du territoire sur lequel elles opèrent. Ce sont elles qui reçoivent les demandes de soutien, qui instruisent les dossiers et décident de soutenir un projet après l'avoir passé en comité régional d'engagement.

Pour ce qui est du mécénat national, il soutient des associations qui déploient leur action sur tout le territoire français ou participe au financement de projets que nous considérons comme emblématiques tant par leur ampleur que par leur caractère innovant par exemple. Les projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire, et près des deux tiers des projets soutenus par le mécénat national se déroulent en dehors de l'Ile-de-France.

Cette proximité avec le terrain est essentielle à nos yeux pour optimiser notre démarche de mécénat, la faire vivre et partager par les directions régionales qui interviennent dans le respect des axes du mécénat national qui sont la prévention de l'illettrisme, la solidarité urbaine, la musique classique et contemporaine.

Lecture, solidarité urbaine, musique classique et contemporaine… Comment articulez-vous vos différentes actions ?
Le mécénat répond à des besoins de la société et historiquement fait écho à l'un des métiers de l'institution, à savoir celui de financeur du logement social et de la rénovation urbaine ainsi qu'au rôle de propriétaire et de mécène principal du Théâtre des Champs-Élysées.
Le fil conducteur entre ces différents programmes réside dans une approche collective visant à contribuer à l'éducation et à donner accès à la culture à des publics qui en sont éloignés et connaissent des difficultés essentiellement sociales, dans le public ciblé des jeunes et habitants des quartiers populaires et dans les territoires concernés par notre action.

Quel est selon vous l'impact du mécénat de la Caisse des Dépôts ?
En 2012, près de 400 projets ont été soutenus par notre mécénat. Ce soutien est dirigé à la fois vers des associations de proximité et des structures très importantes qui rayonnent sur tout le territoire. Les objectifs des différents programmes ne sont pas identiques, l'impact est à la fois social et éducatif avec le soutien aux grandes associations intervenant dans la prévention de l'illettrisme, de cohésion sociale et de requalification des territoires lorsque nous nous engageons aux côtés de structures qui s'implantent dans les territoires en rénovation urbaine. Le mécénat musical œuvre à la sensibilisation des publics non-initiés à la musique classique en soutenant des ateliers destinés aux enfants et aux jeunes et des démarches destinées au public familial. Par le soutien aux festivals, le mécénat de la Caisse des Dépôts contribue également à l'attractivité culturelle des territoires et à leur santé économique…

Pourquoi la Caisse des Dépôts est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
Les Assises du Mécénat sont un moment fort organisé tous les deux ans par Admical. Ce rendez-vous permet de mettre en commun les bonnes pratiques, de partager les compétences, d'élargir nos connaissances, de découvrir les formes émergentes et innovantes de mécénat et de rencontrer dans un cadre tout à la fois studieux et convivial l'ensemble des acteurs du mécénat en France.

Contact presse

Sophie-Charlotte BENOIST
Assistante – Interim interne DHEC30
Direction de la Communication
Département Mécénat et Partenariats
+33 1 58 50 11 19
sophie-charlotte.benoist@caissedesdepots.fr

Connecter les mondes pour un meilleur dialogue

Inscrire ses actions au cœur de la Cité

La création de la fondation d'entreprise Deloitte en 2008 a marqué la volonté de la firme française de développer son engagement sociétal, dans la continuité des actions souhaitées par les collaborateurs et le management, et a entériné plus de 10 ans d'actions citoyennes initiées par le corps social de Deloitte. Deux axes principaux orientent aujourd'hui l'action de la fondation : l'éducation et le développement solidaire.

La fondation s'engage ainsi à accompagner des jeunes issus de zones défavorisées vers leur excellence personnelle, et ce en concertation avec l'Education nationale.

Avec pour second axe d'intervention le développement solidaire, la fondation Deloitte se fixe pour objectif de soutenir l'entrepreneuriat social et les innovations en termes de *business models* citoyens.

Grâce à plus de 700 collaborateurs impliqués, de nouvelles initiatives sont portées chaque année par la fondation Deloitte à destination de plus de 5 000 bénéficiaires.

Agir en faveur de l'égalité des chances : les jumelages solidaires

S'intéresser à l'égalité des chances dans le système éducatif français, c'est donner à chaque jeune des opportunités pour se réaliser. Avec l'Education nationale, la fondation d'entreprise Deloitte a créé un concept innovant de jumelage entre une entreprise et un établissement scolaire.

Le 30 septembre 2010, la fondation d'entreprise Deloitte a signé un partenariat pérenne avec le lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles, qui compte près de 2 000 élèves, répartis dans les sections bac général, professionnel, BTS et classe préparatoire ECE (économique et commerciale). Ce jumelage propose un nouveau concept, développé en partenariat avec l'association Le Réseau (Réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Education nationale) : une véritable passerelle entre l'entreprise et l'école, afin que les jeunes puissent bénéficier de ressources utiles à leurs études et qu'ils puissent mieux appréhender le monde de l'entreprise et faire des choix « éclairés » en matière d'orientation. Ce partenariat s'est construit dans la durée afin de créer un lien stable, efficient et réel entre les parties prenantes. Sur la base du recensement des besoins des élèves des différents cursus et des enseignants, l'équipe de la fondation d'entreprise Deloitte a mis en place un calendrier annuel d'actions régulières. Plus de 40 actions ont ainsi été réalisées au cours des années scolaires 2010-2011 et 2011-2012.

Fort de son succès, le concept du jumelage s'est déployé à Bordeaux depuis septembre 2012. Deloitte et In Extenso (cabinet d'expertise comptable, membre du réseau Deloitte) se sont associés à l'établissement Jean Condorcet, lycée général et technologique et BTS du secteur tertiaire, comptant plus de 800 élèves. Un nouveau jumelage entre le bureau de Deloitte Marseille et un nouvel établissement scolaire débutera en septembre 2013.

Encourager les porteurs de solutions grâce à une véritable plate-forme d'expertise et d'innovation

La fondation d'entreprise Deloitte s'engage également en faveur du développement de l'entrepreneuriat social et contribue à l'émergence de modèles économiques adaptés aux grands enjeux environnementaux et sociaux du 21e siècle.

Deloitte met ainsi à disposition des partenaires et des entrepreneurs sociaux les talents et l'expertise de ses collaborateurs pour les assister dans leurs projets, au travers notamment de 3 dispositifs : le mécénat de compétences, le « Temps Expert » - qui propose à des collaborateurs volontaires de dédier 10 à 20 % de leur temps à des travaux dans le domaine de l'innovation sociale - et le « Parcours Entrepreneur social » via lequel des collaborateurs investis dans le mécénat de compétences sont détachés chez un entrepreneur social pendant plusieurs mois.

La fondation d'entreprise Deloitte soutient également pour la deuxième année consécutive la *Global Social Venture Competition*, concours de *business* plan réservé à des projets d'entreprises alliant viabilité économique et impact social et/ou environnemental, portés par des étudiants et jeunes diplômés.

Guilène BERTIN-PERRI, secrétaire générale :

Quel est selon vous l'impact de la Fondation d'entreprise Deloitte ?
L'impact de nos actions est pluriel. Il touche chaque partie prenante personnellement et collectivement : les bénéficiaires (étudiants, professeurs, entrepreneurs sociaux, partenaires, etc.), les collaborateurs de Deloitte – sans qui rien ne serait possible – et l'entreprise elle-même.
Nous jouons véritablement un rôle de « connecteur » entre des environnements qui ne sont pas naturellement amenés à dialoguer. Pour exemple, le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise obéissent parfois à des logiques différentes, avec des objectifs, des priorités et un rapport au temps différents. La principale leçon que nous retenons est de respecter les principes de l'écoute et de l'échange et de laisser le temps à nos actions communes de porter leurs fruits.

La Fondation s'intéresse aux problématiques très vastes de l'éducation et du développement solidaire, sur quels critères est opérée la sélection de projets ?
Nous avons fait le choix de ne pas fonctionner en mode « appel à projet » externes. Nous soutenons en priorité les associations soutenues par nos collaborateurs. C'est le principe de nos comités « Coup de pouces », qui accorde un soutien financier et ou logistique à des associations portées par nos collaborateurs dans lesquelles ils sont fortement investis à titre personnel.
En dehors des « Coup de Pouces », la Fondation a noué des partenariats (institutions, associations, etc.) dans la cohérence et la droite lignée de ses axes d'intervention qui privilégient une interaction directe entre les bénéficiaires et les collaborateurs investis.

Les collaborateurs de l'entreprise sont de plus en plus nombreux à s'impliquer comme tuteurs auprès des jeunes, quel sens cela a-t-il pour vous ? Comment concevez-vous la relation qu'ils entretiennent avec les jeunes ?
La crise que nous traversons a sans aucun doute renforcé le besoin de partager des valeurs profondes. La solidarité est la première de ces valeurs. Nos collaborateurs sont très conscients d'avoir un rôle à jouer dans la société, d'autant que l'entreprise pour laquelle ils travaillent incarne avec force cette volonté d'excellence pour chacune et chacun. Le partage, l'exemplarité, la volonté de « renvoyer l'ascenseur » dont certains ont pu bénéficier sont autant de clé de lecture de cet engagement dont nous sommes très fiers.
La relation que les parrains et marraines ont avec les jeunes étudiants de notre programme de tutorat est tout à fait particulière. Elle est avant tout basée sur l'échange, l'écoute et puis s'installe la confiance au fil des ans. Elle constitue aussi le premier cercle du « réseau » de ces jeunes.

En 2013, la Fondation a 5 ans, quel bilan faites-vous de son action ?
La première chose que je soulignerai est la progression de l'engagement de nos collaborateurs. Viennent ensuite la crédibilité et la légitimité, acquises au fil des ans sur les sujets qui nous animent et pour lesquels nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires (établissements scolaires, professeurs, entrepreneurs sociaux, etc.) et enfin la recherche constante de nouveaux modèles innovants !

Pourquoi la Fondation Deloitte est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
Notre Fondation est en recherche permanente d'ouverture, d'échanges et de co-construction de projets avec ses partenaires et parties prenantes. L'ADMICAL est un formidable carrefour de compétences et d'initiatives pour recueillir les meilleures pratiques. Il nous a semblé naturel de prendre part de façon active aux réflexions stratégiques sur le mécénat et ses évolutions, pour échanger avec les grands acteurs.

Contact presse

Julia DEBIENNE
+33 1 55 61 41 69
jdebienne@deloitte.fr

Site internet : www.fondationdeloitte.com

Une fondation en faveur des femmes

La fondation Raja-Danièle Marcovici est au cœur de la politique de mécénat du groupe Raja et de son engagement en faveur du développement durable. Créée sous l'égide de la Fondation de France, elle s'est donnée pour mission de soutenir des projets associatifs en faveur des femmes, en France et dans le monde.

En 2006, Danièle Kapel-Marcovici, femme engagée, convaincue que sa responsabilité personnelle de dirigeant doit jouer un rôle dans la société civile, crée la fondation Raja-Danièle Marcovici.

Elle a vocation à soutenir des projets d'intérêt général, sans but lucratif, en faveur des femmes dans les domaines éducatif, social, médical et culturel.
Ses actions s'organisent autour de trois axes :
• Action sociale
• Insertion professionnelle
• Droits des femmes, lutte contre les violences, santé
Depuis sa création, la fondation a cofinancé près de 200 programmes dans les domaines de la solidarité, de la formation, de l'éducation et de la santé.
En 2013, la fondation Raja-Danièle Marcovici lance trois Prix pour récompenser les meilleurs projets d'associations concourant à l'amélioration des conditions des femmes dans le monde.

« Au-delà de son rôle économique, je considère que l'entreprise a un rôle important à jouer dans la société. Mais ce sont avant tout mes convictions personnelles et mon parcours qui m'ont conduite à m'engager concrètement au travers d'une fondation. J'ai créé la fondation Raja-Danièle Marcovici pour promouvoir des valeurs qui me sont chères : le respect, l'égalité des chances, l'éducation pour tous... en l'honneur de toutes les femmes. ». Danièle Kapel-Marcovici, PDG du groupe Raja

Zoom sur 4 projets
- Le réseau Tissons la solidarité fédère et anime 70 structures d'insertion françaises qui ont fait de la lutte contre l'exclusion des femmes leur objectif principal, en leur offrant un travail.
- Le projet Aurora de Life Project for Youth aux Philippines soutenu par la fondation Raja est un programme d'insertion sociale et professionnelle de jeunes filles-mères célibataires, issues de la grande pauvreté et victimes d'exclusion.
- L'association Habitat-Cité mène au Nicaragua des actions d'aide à la réinsertion sociale des personnes en situation précaire. La fondation Raja a soutenu un projet de formation professionnelle de 15 femmes aux techniques de construction en terre battue au Nicaragua.
- En partenariat avec l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOSAS) et dans le cadre de la campagne « Stand Up For African Mothers », l'Amref met en œuvre le premier diplôme régional e-learning pour les sages-femmes d'Afrique.

Benjamin KAPELUSZ, délégué général :

Quel est selon vous l'impact de la fondation Raja-Danièle Marcovici ?
Les impacts sont multiples. En interne, la fondation a intégré le mécénat comme une composante à part entière de la politique RSE de l'entreprise, avec notamment l'adhésion des collaborateurs aux valeurs de l'entreprise. En externe, c'est l'image de l'entreprise citoyenne qui est continuellement en jeu.
Concernant l'impact qualitatif et quantitatif de l'action sur les associations porteuses et les bénéficiaires directs, nous souhaitons poursuivre l'amélioration de la qualité de cet impact dans des protocoles de suivis de projet afin d'en améliorer leur performance.

La fondation Raja-Danièle Marcovici soutient la cause des femmes dans le monde, un domaine d'intervention peu fréquent du mécénat, qu'est-ce qui a motivé ce choix ?
La genèse de cette fondation remonte à 1954. Raja fut fondé par Rachel Marcovici, la mère de Danièle Marcovici, qui s'est battue pour créer son entreprise, dans l'univers très masculin de la distribution de l'emballage.
Dans les années 80, Danièle Marcovici prend la direction de l'entreprise, et veille à ce que chacun partage les valeurs qui lui sont chères : le respect, la solidarité et l'égalité professionnelle. Ce sont ces valeurs qui ont conduit à la création de la fondation.
Le choix de soutenir des actions en faveur des femmes s'est donc imposé, les femmes étant les premières victimes des inégalités dans le monde. Quelques chiffres : 70 % des travailleurs pauvres sont des femmes. Les violences conjugales sont la cause majoritaire de décès et de handicap des femmes de 18 à 44 ans. Les femmes n'occupent que 25 % des postes à hautes responsabilités et 20 % des sièges parlementaires.

Quelles sont les perspectives d'avenir de la fondation ?
Agir localement afin de renforcer son ancrage territorial est un des nouveaux enjeux pour la fondation. L'entreprise, à travers sa fondation, contribue concrètement à la vie de son territoire ; les actions de mécénat de proximité favorisant l'environnement économique et social.
Le nouveau programme d'implication des collaborateurs développera la cohésion interne et les compétences des collaborateurs en renforçant le sentiment d'appartenance du salarié vis-à-vis de son entreprise, développant ses compétences humaines, et améliorant ainsi sa motivation et sa performance.
L'entreprise à travers sa fondation assume aussi une responsabilité sociétale globale qu'elle entend développer, et répondre ainsi aux attentes des individus et de leur bien-être.
La société étant toujours demandeuse de valeurs humaines, donner du sens et valoriser ce que l'entreprise réalise pour la communauté est essentiel.

Pourquoi Raja est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
Communiquer, partager, échanger et s'enrichir professionnellement et humainement, voici les principales raisons de notre engagement aux Assises du Mécénat. De plus, La fondation Raja est liée à Admical dans les principes de leur Charte du mécénat, renforçant ainsi notre jeune partenariat.
La curiosité, les rencontres, les innovations (y compris celles en gestations), et certaines réponses à nos nombreuses interrogations sont davantage de raisons pour lesquelles nous avons estimé notre présence au côté d'Admical indispensable.

Contacts presse

Laurence HAGEGE, directrice de la communication / Céline VATIER, chargée de communication
+33 1 48 17 59 22
presse@raja.fr

Site Internet : www.fondation-raja-marcovici.com

Conjuguer réussite économique et projet humain

La fondation d'entreprise Vinci pour la Cité
La fondation Vinci pour la Cité est née en 2002 de la volonté de Vinci, premier groupe mondial de concessions et de construction, d'être un partenaire durable de la vie de la Cité et de conjuguer ainsi réussite économique et projet humain. Elle contribue aux initiatives des hommes et des femmes, pour lesquels Vinci bâtit et gère de nombreux ouvrages et équipements d'utilité publique, selon deux priorités : l'accès à l'emploi et le « vivre ensemble ».

Agir contre toutes formes d'exclusion
Trait d'union entre les compétences des collaborateurs Vinci et les acteurs à vocation sociale qui innovent dans leur secteur, la fondation a pour but d'agir contre toutes formes d'exclusion : accompagner vers l'emploi ceux qui en sont exclus (insertion par le travail, formation et qualification de base, aide à la mobilité vers l'emploi) et développer la solidarité dans la Cité (aide à la réinsertion sociale, éducation à la citoyenneté des jeunes, accès au logement).

Un soutien humain et financier
Associant partenariat financier (avec une enveloppe annuelle de 2,5 millions d'euros) et apport de compétences de salariés du groupe, la fondation a soutenu plus de 1200 projets depuis sa création, en France principalement et dans quelques autres pays. La fondation accompagne ainsi les acteurs du social dans les territoires où elle peut compter durablement sur l'engagement et le professionnalisme des collaborateurs du groupe. 1500 parrainages ont été mis en place depuis sa création, permettant des apports de compétences très variées sur des besoins concrets et dans la durée.

Ancrée dans les territoires, partout dans le monde
Avec les collaborateurs du groupe Vinci, la fondation développe des actions concrètes, visant des résultats durables. Elle encourage ainsi des initiatives locales, là où le groupe est présent. Afin de s'adapter aux divers contextes, elle accompagne la création de fondations «sœurs » : une réalité aujourd'hui en Allemagne, en Belgique, en Grèce, en République tchèque et en Slovaquie et demain dans d'autres pays.

Innovation sociale : l'exemple Emmaüs Défi
L'association Emmaüs Défi a développé à Paris une activité de bric-à-brac qui fait travailler une centaine de personnes en grande difficulté. La fondation Vinci l'a accompagnée financièrement pour l'aménagement de son nouveau site Riquet à Paris, grâce à une subvention de 30 000 euros, et cinq entreprises de Vinci Energies France qui ont réalisé l'ensemble des travaux électriques, soit 4 000 heures de travail offertes.
Un partenariat expérimental est en cours pour recruter des salariés de l'association dans les entreprises du groupe à l'issue de leurs parcours d'insertion.

Chiffres clés :
Depuis 2002
- 1 221 projets aidés
- 19,8 millions d'euros de financements accordés
- 1 532 parrainages mis en place

En 2012 :
- 128 projets aidés par la Fondation VINCI pour la Cité
- 31 projets aidés par le fonds de dotation Sillon solidaire
- 37 projets aidés par les Fondations sœurs à l'international

Chantal MONVOIS, déléguée générale :

Quel est selon vous l'impact de la fondation d'entreprise Vinci pour la Cité?
En tant que premier groupe mondial de concession et de construction, Vinci conçoit, construit, finance et gère des équipements qui améliorent la vie de chacun. De ce fait, le groupe vit dans la Cité et est en relation permanente avec les hommes et les femmes qui la construisent et l'animent.
Il nous a semblé nécessaire de jeter des passerelles entre le monde économique que nous représentons et le monde de la Cité.
Donner à notre fondation, dès sa création, l'ambition de soutenir les associations qui luttent contre toute forme d'exclusion, nous a donc paru naturel.
A ce titre, nos collaborateurs agissent dans les territoires en tant que parrains d'associations, où ils œuvrent tant en contexte rural qu'en contexte urbain.
Nous souhaitons être un trait d'union entre les collaborateurs Vinci et les associations

Agir contre toute forme d'exclusion couvre un secteur très large, comment sélectionnez-vous les projets? Quels sont les critères de cette sélection? comment l'innovation sociale détermine-t-elle vos choix?
La fondation Vinci soutient des initiatives qui s'inscrivent dans la durée et pérennisent des emplois ou une activité au service des plus exclus.
Le mécénat opérationnel est ce en quoi nous croyons le plus, seuls les projets mobilisant les salariés Vinci peuvent être sélectionnés. En effet, le parrainage de proximité que nous mettons en place est pour nous le facteur clé de réussite.
Nous soutenons les structures à vocation sociale et solidaire, de taille réduite et sans caractère politique ou confessionnel.
Nous apprécions de pouvoir tester avec nos partenaires des idées qui nous semblent être source de progrès. C'est pour nous un des rôles fondamentaux de la fondation : accompagner les démarches d'innovation sociale et ainsi contribuer à faire bouger les lignes de l'exclusion sociale et économique.

En 2012 vous avez fêté les 10 ans de la fondation d'entreprise Vinci pour la Cité, de quelle action êtes-vous la plus fière?
Nos 1 500 parrainages sont notre plus grande fierté.
Ils montrent que les savoir-faire du groupe Vinci sont utiles, traductibles et transférables à des acteurs du monde social, quelle que soit leur taille.
Ainsi l'engagement du groupe dans la lutte contre l'exclusion s'illustre par ces 1 500 engagements individuels d'hommes et de femmes qui accompagnent, pendant des années, un projet de façon opérationnelle et pérenne. Certains parrains ou marraines sont même devenus présidents de l'association, ce sont autant de formidables aventures humaines.

Pourquoi la fondation d'entreprise Vinci pour la Cité est-elle partenaire des Assises du Mécénat?
Le monde des fondations développe diverses formes de mécénat depuis des années et permet d'encourager et de soutenir des initiatives qui auraient des difficultés à voir le jour. Le mécénat aujourd'hui est un incroyable vecteur de dynamisme et de soutiens variés, à des initiatives qui méritent d'être connues, reconnues et encouragées.
Les Assises du Mécénat sont un évènement majeur pour promouvoir cet engagement et sa réalisation, tant pour les bénéficiaires des actions du mécénat, que pour nos partenaires mais également pour l'opinion publique.

Contact presse

Maxence NAOURI, responsable des relations presse
+33 1 47 16 31 82
maxence.naouri@vinci.com

Site internet : http://www.fondation-vinci.com

Encourager le bénévolat et contribuer à une meilleure compréhension des risques

En tant qu'entreprise citoyenne et responsable, Axa s'efforce de jouer un rôle positif au sein de la société en instaurant une culture qui encourage le bénévolat parmi ses collaborateurs et en contribuant à une meilleure compréhension des risques auxquels sont confrontés les individus et la société dans son ensemble.

Les principaux domaines d'intervention d'Axa sont :
La recherche et l'éducation aux risques :
Le fonds Axa pour la Recherche, créé en 2008, soutient la recherche académique d'excellence contribuant à comprendre et prévenir les risques qui pèsent sur l'environnement, la vie humaine et les sociétés dans lesquelles nous vivons. Fin de l'année 2012, 99 millions d'euros avaient été engagés et 367 projets de recherche ont été soutenus dans 27 pays.

Le partenariat avec l'ONG internationale de développement Care qui a pour objectif d'aider les populations vulnérables à mieux faire face aux risques climatiques grâce à la recherche et à l'éducation. Le premier volet du partenariat est *Where the rain falls*, un projet international de recherche qui a pour objectif de mieux comprendre l'impact des changements de précipitations sur les flux migratoires et les risques d'insécurité alimentaire des populations les plus vulnérables, puis d'aider ces populations à y faire face grâce à des programmes d'éducation et d'adaptation. Le deuxième volet concerne une série de programmes de sensibilisation à la prévention des catastrophes naturelles destinés aux communautés particulièrement exposées à ce type de risques dans des pays en développement.
Le programme mondial *Insure Your Success* avec l'organisation à but non lucratif Junior Achievement qui engage des collaborateurs d'Axa dans l'éducation aux risques financiers auprès des étudiants de 12 à 16 ans.

Le bénévolat des collaborateurs Axa, organisé depuis 20 ans par le programme international de solidarité Axa Atout Cœur qui a pour objectifs d'aider les personnes en situation d'exclusion, notamment en les sensibilisant face aux risques, et de protéger l'environnement. En 2012, plus de 23 000 collaborateurs se sont investis en tant que bénévoles et Axa a donné plus de 60 000 heures aux collaborateurs pour pouvoir mener à bien ces missions.

Le mécénat culturel qui vise à rendre accessible au public des œuvres qui appartenaient à une collection privée, à offrir à l'Etat Français un bien culturel présentant un intérêt majeur pour le patrimoine national et à permettre à un musée d'enrichir ses collections.

Clara RODRIGO, responsable du mécénat :

Quel est selon vous l'impact du mécénat d'Axa ?
La nature du métier d'assureur est d'anticiper les risques et d'intervenir quand un aléa a impacté la vie de notre client, en remboursant les sinistrés, en versant une compensation financière ou une rente ou en aidant directement le client, comme dans le cas d'un accident corporel grave. Ce qui nous intéressait c'était de travailler sur l'utilisation de cette expertise de prévention et d'anticipation pour aider la société, et particulièrement les plus vulnérables, à mieux appréhender les risques et donc, à y faire face. Ce type d'engagement est moins visible mais souvent extrêmement efficace comme dans le cas de la réduction des risques de catastrophes naturelles.

Aujourd'hui, uniquement 4 % des 10 milliards de dollars investis en aide humanitaire dans le monde est dédié à la prévention selon les Nations Unies[1]. Or l'expérience de certains pays comme la Chine, qui a

[1] Objectifs du millénaire pour le développement - Rapport 2010

dépensé 3,15 milliards de dollars entre 1960 et 2000 pour réduire l'impact des inondations et qui a évité des pertes estimées à 12 milliards de dollars selon l'étude des Nations Unies, démontre qu'investir dans la réduction des risques permet de réduire les pertes économiques en cas de catastrophe.

Le fil rouge de votre mécénat est la recherche de la prévention des risques, comment faites-vous le lien avec l'activité d'Axa et avec votre politique RSE ?
En 2009, Axa s'est doté d'une stratégie de responsabilité d'entreprise qui a identifié la recherche et l'identification des risques, comme le thème phare de positionnement responsable du Groupe. Le mécénat, qui est fonctionnellement rattaché à la RSE, s'est progressivement aligné sur cette thématique proche de notre métier. Des initiatives fortes ont été lancées au niveau du Groupe et nous avons travaillé avec les filiales pour les aider à lancer des initiatives en ligne avec ce thème.

Votre politique de mécénat est multiple, quelles actions ont la plus grande résonance en interne ?
Axa Atout Cœur, notre programme de bénévolat est la plus ancienne initiative d'Axa et la plus ancrée dans le quotidien de nos collaborateurs. C'est un programme qui vit et se développe depuis 20 ans car les collaborateurs se le sont totalement approprié. De nombreuses actions sont lancées sur proposition des collaborateurs. Axa Atout Cœur est un levier important d'engagement, comme l'a démontré notre enquête annuelle de satisfaction interne dans le monde. Les bénévoles obtiennent des scores significativement plus élevés en matière de satisfaction et d'engagement que les non-bénévoles. Depuis trois ans, nous fêtons chaque année le challenge pour la réduction de risques. Il s'agit d'une journée au sein de la semaine de la responsabilité d'entreprise d'Axa en juin au cours de laquelle les collaborateurs s'engagent dans des actions de bénévolat sur la réduction des risques et participent également à des courses ou à des marches pour lever des fonds pour les associations agissant sur cette thématique.

Pourquoi Axa est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
Admical joue un rôle très important de mise en relation entre les entreprises mécènes en créant des occasions de rencontres qui nous permettent d'échanger sur nos pratiques, de continuer d'apprendre et d'être plus efficaces dans nos actions de mécénat. Personnellement, je trouve ces rencontres aussi extrêmement riches d'un point de vue humain.

Contact presse

Hélène CAILLET, attachée de presse
+33 1 40 75 55 51
helene.caillet@axa.com

Site internet : http://www.axa.com/fr/responsable/societe-civile/

Une fondation au service de la santé publique

Engagée sur le long terme, CNP Assurances a choisi de prolonger sa mission d'assureur de personnes par l'action de sa fondation, créée en 1993. La fondation CNP Assurances est l'incubateur d'initiatives encore peu développées en matière de santé publique et dont la réalisation, la diffusion et la pérennisation servent l'intérêt général.

La fondation CNP Assurances s'est engagée en 1999 dans l'amélioration de la prise en charge de la douleur à tous les âges de la vie. En 13 ans, elle a consacré plus de 7,9 millions d'euros de subvention à la lutte contre la douleur et retenu plus de 204 projets.
Dans le cadre de cet engagement, la fondation CNP Assurances a largement contribué à encourager la diffusion des bonnes pratiques de prise en charge de la douleur. Elle a favorisé la création d'outils de référence tels que des échelles d'évaluation de la douleur, mais aussi des guides, des DVD de sensibilisation pour le grand public et les soignants et soutenu des études de recherche clinique.

Tout en conservant cet engagement, la fondation CNP Assurances a choisi en 2009 de répondre à une autre problématique de santé publique : l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale, et plus spécialement l'arrêt cardiaque et les premiers secours. Ainsi, elle encourage les communes à installer des défibrillateurs dans les lieux publics et à sensibiliser la population à leur utilisation et aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne.

La fondation CNP Assurances a, depuis 4 ans, financé l'implantation de plus de 2 000 défibrillateurs cardiaques et la formation à leur utilisation dans 1 500 communes et collectivités locales pour un montant de 1,5 million d'euros de subvention.
La fondation CNP Assurances attache une importance toute particulière à la formation, car une intervention rapide, favorisée par la connaissance des gestes de premiers secours et l'utilisation d'un défibrillateur permettrait de sauver de 5 000 à 10 000 vies chaque année. La fondation a ainsi réalisé un film intitulé « Un geste pour la vie », primé grand prix du film médical aux Entretiens de Bichat. A la fois document de sensibilisation et outil pédagogique, ce film illustre de manière concrète les situations dans lesquelles un arrêt cardiaque peut survenir. Il s'adresse aux professionnels de santé et des secours, aux enseignants et élèves, aux familles et à tout citoyen qui souhaite mieux appréhender l'utilisation des défibrillateurs et les gestes de premiers secours.

Sylvie CHAUMONT-VALLON, responsable de la fondation et actions de mécénat :

Quel est selon vous l'impact de la fondation d'entreprise CNP Assurances ?
La fondation CNP Assurances a choisi des axes d'intervention dans lesquels très peu de mécènes se sont engagés et qui sont conformes au cœur de métier de l'entreprise.
CNP Assurances : la protection des personnes. La fondation soutient des projets ayant une utilité directe pour les personnes, leur famille et la collectivité. Elle joue un rôle d'incubateur en favorisant des initiatives dans des domaines encore peu développés mais dont la réalisation, la diffusion et la pérennisation servent l'intérêt général sur le long terme.

La fondation intervient dans des domaines très spécifiques, dans lesquels peu de mécènes s'engagent, comment faites-vous ces choix ? N'est-ce pas une prise de risque ?
En choisissant des thèmes *difficiles*, tels que la prise en charge de la douleur, les soins palliatifs et l'arrêt cardiaque, la fondation CNP Assurances a pris le risque d'être présente sur des sujets relativement *orphelins* tout en contribuant à de réelles avancées en matière de santé. En soutenant la recherche clinique autour du thème de la douleur, elle a favorisé l'information du grand public et la formation des professionnels de santé pour améliorer la qualité des soins et diffuser les bonnes pratiques de prise en charge de la douleur à tous les âges de la vie. Son action pour la généralisation de l'installation de défibrillateurs dans les lieux publics contribue de façon décisive à combler le retard de notre pays en la matière et à sauver des vies.

Vous avez su vous entourer d'experts de grande renommée qui vous accompagnent dans les choix de la fondation, comment les avez-vous convaincus ?
L'action de la fondation est saluée par tous les acteurs œuvrant dans ses domaines d'intervention : sociétés savantes, équipes soignantes, associations, communes, qui répondent à ses appels à projets et la considèrent comme un partenaire à part entière.
C'est en raison de cette légitimité que la fondation n'a eu aucun mal à convaincre les plus grands experts dans les domaines de la lutte contre la douleur et de l'arrêt cardiaque à venir l'accompagner dans ses choix.
La fondation CNP Assurances encourage aussi les collaborateurs de l'entreprise à lui soumettre des projets. Ceux-ci doivent être impliqués personnellement dans une cause sanitaire ou dans le projet de défibrillation automatisée externe de leur commune. Cette action, qui remporte un grand succès, est très fédératrice. Elle répond à une quête de sens et renforce chez les collaborateurs leur sentiment d'appartenance à une entreprise socialement responsable.

Pourquoi soutenez-vous les Assises internationales du mécénat d'entreprise ?
Partenaire des Assises déjà depuis plusieurs années, la fondation CNP Assurances a souhaité renouveler son soutien aux Assises du Mécénat, qui représentent pour la fondation un moment privilégié d'échanges et de rencontres entre les acteurs du mécénat et leurs partenaires. Ces assises favorisent un enrichissement de la réflexion sur le développement des politiques de mécénat d'entreprise en France et une mise en perspective de leurs évolutions. Réunion d'acteurs pluridisciplinaires, les Assises offrent également la parole à de nombreux acteurs qui ont ainsi l'occasion de communiquer sur leurs actions et leurs pratiques les plus porteuses de sens et d'efficacité.

Contacts presse

Florence DE MONTMARIN / Tamara BERNARD, service presse
+33 1 42 18 86 51 / 19
servicepresse@cnp.fr

Site Internet : www.cnp.fr

La fondation de l'économie sociale et solidaire

Comptant parmi les doyennes des fondations d'entreprise, la fondation Crédit Coopératif mène ses nombreuses actions – 80 partenariats dans l'année – autour de trois axes : la connaissance et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, la cohésion sociale et le développement durable.
Positionnée en vigie, elle a pour ambition d'être pionnière dans le champ du mécénat en économie sociale et solidaire. Une vocation qu'elle incarne par un soutien à des laboratoires universitaires et des *think tanks* spécialisés, ainsi que par l'attribution chaque année de plus de 60 prix venant encourager les initiatives locales à forte plus-value économique, sociale, culturelle ou technologique mises en œuvre par les organismes de l'économie sociale et solidaire.
Cette exigence d'innovation, la fondation Crédit Coopératif s'emploie à l'appliquer à l'ensemble de ses axes d'intervention avec par exemple le programme Jeun'ESS dans le champ de la cohésion sociale ; le Festival européen théâtre et handicap Orphée dans le domaine du mécénat croisé culture-solidarité ou encore pour son inscription dans les territoires avec Marseille-Provence 2013.
Son action a été récompensée par trois Oscars Admical, la distinction de Grand Mécène de la culture ainsi que le Trophée du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable.

Mécène principal du Festival d'Avignon
La fondation Crédit Coopératif est depuis 2011 le mécène principal du Festival d'Avignon.
Le partenariat entre le Festival d'Avignon et la fondation Crédit Coopératif souligne leur conviction commune. Celle que la fréquentation des œuvres, et plus particulièrement celle des arts de la scène, contribue à fonder des liens de solidarité dans la société.
En tant que mécène principal de l'une des plus importantes manifestations internationales du spectacle vivant, la fondation Crédit Coopératif participe à garder vivant le spectacle vivant.

Jean-Pierre MONGARNY, secrétaire général :

Quel est selon vous l'impact de la fondation d'entreprise Crédit Coopératif ?
La fondation Crédit Coopératif est le prolongement, dans le domaine du mécénat, d'une banque pas comme les autres, le Crédit Coopératif qui fête ses 120 ans en 2013. 120 ans d'histoire et d'innovations pour le banquier de l'économie sociale et solidaire.
La fondation Crédit Coopératif conçoit son action sur le long terme. La plupart de ses partenariats sont pluriannuels. Son ambition : être pionnière ! Détectant et accompagnant les évolutions et les innovations qui dessinent le visage de l'économie sociale et solidaire de demain. Pour cela elle noue des partenariats dans le domaine de la recherche. Ses liens avec des laboratoires universitaires et des *think tanks* visent à faire émerger des connaissances et des idées nouvelles utiles à la pratique des acteurs et des dirigeants de l'économie sociale et solidaire.

Son soutien aux acteurs et structures de l'économie sociale et solidaire s'inscrit, au-delà de la recherche, dans des axes d'intervention tels que la cohésion sociale et le développement durable. La fondation Crédit Coopératif participe à ces enjeux en accompagnant, à son échelle, des actions d'envergure, porteuses d'avenir et de valeurs. Elle est par exemple « partenaire-solidaire » de Tara Oceans l'expédition scientifique sur l'étude et la protection des océans. Son engagement en faveur de la citoyenneté des personnes handicapées s'est notamment illustré par des partenariats avec la Fédération Française Handisport (FFH) et

la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) présentes aux Jeux Paralympiques de Londres qui furent un succès extraordinaire.
La fondation Crédit Coopératif poursuit, depuis son origine, le même objectif : agir pour un développement plus solidaire replaçant l'homme à la source des innovations qui font bouger le monde et au cœur des projets dont la finalité est l'intérêt général.

Pouvez-vous nous présenter un de vos partenariats qui vous paraît innovant dans son ingénierie et porteur d'avenir ?
La fondation Crédit Coopératif a initié plusieurs partenariats originaux reposant sur la mutualisation de moyens, d'actions et de partenaires au service d'une cause. Le programme Jeun'ESS constitue une version particulièrement aboutie de ce type de mécénat. Il réunit six entreprises et fondations de l'économie sociale et solidaire ainsi que L'Etat. Un partenariat public/privé tout à fait novateur visant à promouvoir l'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire !

Pourquoi la fondation d'entreprise Crédit Coopératif est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
La fondation Crédit Coopératif soutient les Assises du Mécénat car c'est un moment fort de la vie du mécénat d'entreprise notamment dans sa relation avec les associations actuellement confrontées à des défis qui engagent leur avenir.

Contact presse

Jean-Pierre MONGARNY, secrétaire général de la fondation Crédit Coopératif
+33 1 47 24 88 36
jean-pierre.mongarny@credit-cooperatif.coop

Site internet : www.credit-cooperatif.coop/fondation/

Une entreprise au service de la diversité

Fimalac, Un mécénat culturel et solidaire
Le mécénat de Fimalac a été engagé très rapidement : dès sa création, en 1991, Marc Ladreit de Lacharrière, son président et fondateur, a souhaité que son entreprise puisse aussi contribuer pour agir en faveur d'une société plus harmonieuse, à travers des actions de mécénat principalement dans les champs de la culture et de la solidarité.
Ce mécénat est aujourd'hui conduit en régie directe et grâce à sa fondation d'entreprise, la fondation Culture & Diversité.

Historiquement, dès 1993, Fimalac s'est impliqué sur le terrain solidaire en prenant part à la création de la fondation Agir Contre l'Exclusion. Puis dans le domaine culturel, comme membre fondateur de la Fondation du Patrimoine et en nouant, en 1995, un partenariat pérenne avec le musée du Louvre. La qualité et la fidélité de son soutien, incarné cette année par l'exceptionnelle restauration de la Victoire de Samothrace, lui a valu d'être reconnu grand mécène par le musée du Louvre qui a également souhaité lui rendre hommage par l'apposition d'une plaque de mécène historique. Fimalac soutient également fidèlement le théâtre du Rond-Point et d'autres partenaires qui agissent en faveur du rayonnement culturel ou en faveur de la diversité et d'une meilleure cohésion sociale.

Dans le prolongement de son double engagement culturel et solidaire, Fimalac a créé en 2006 la fondation Culture & Diversité dont la mission est de favoriser l'accès des jeunes issus de collèges ou de lycées défavorisés aux pratiques et aux formations culturelles et artistiques d'excellence.

La fondation élabore des dispositifs originaux unissant culture et éducation, et reposant sur la conviction que l'un des enjeux majeurs de notre société est de permettre au plus grand nombre un égal accès aux repères culturels, aux pratiques et aux écoles dans ce domaine.

La fondation Culture & Diversité est une fondation opérationnelle unique en son genre qui a déjà touché près de 15 000 élèves, issus de plus de 150 établissements scolaires de l'éducation prioritaire dans toute la France. Opératrice de ses propres programmes, elle met en place des actions de sensibilisation culturelle et artistique en collaboration avec des institutions telles que le Théâtre du Rond-Point, l'Orchestre Colonne ou encore le BAL. **La fondation mène également des programmes spécifiques d'accès aux grandes écoles artistiques et culturelles,** parmi lesquelles l'Ecole du Louvre, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, La fémis …

Quelques résultats des *Programmes égalité des chances*
Depuis 2007, 88,17 % des élèves ayant participé au programme *en écoles d'arts* ont passé les concours avec succès.
Depuis 2008, 14,6 % des élèves ayant participé au programme *faire du cinéma* ont réussi le concours d'entrée à La fémis (la moyenne nationale est de 4,5 %).
Depuis 2009, 50,8 % des élèves ayant participé au programme *en école d'architecture* ont réussi les concours (la moyenne nationale est de 11 %).

Elise LONGUET, directrice des relations extérieures et du mécénat :

Quel est selon vous l'impact du mécénat de FIMALAC ?
Le mécénat de Fimalac est étroitement lié à la personnalité de son fondateur, Marc Ladreit de Lacharrière : dès la création de son groupe, et bien avant la mise en place d'un cadre législatif favorable, il s'est tourné vers le mécénat, en étant véritablement un des pionniers en la matière, et ce grâce à un engagement personnel et par le biais de son entreprise. Il considère en effet qu'un entrepreneur qui réussit ne doit pas seulement créer de la richesse, mais aussi s'engager en faveur de son pays.
Inscrit dans le temps long, le mécénat de Fimalac apporte à ses partenaires l'assurance de bénéficier d'un soutien stable ; il leur apporte une liberté supplémentaire pour concevoir des projets ambitieux, notamment sur des sujets jugés parfois difficiles.

Un exemple de ce mécénat réussi fut le succès de l'exposition Praxitèle organisée par le musée du Louvre en 2007 : l'exposition, qui tenait très à cœur du département des Antiquités grecques étrusques et romaines du musée, portait sur un sujet qui pouvait sembler difficile. Elle n'aurait sans doute pas pu voir le jour sans le soutien de Fimalac. Et finalement, l'exposition qui retraçait à travers des répliques romaines l'œuvre de ce grand sculpteur grec, attira près de 200 000 visiteurs !
C'est précisément pour prolonger, augmenter et accroitre l'impact de ses actions de mécénat que Fimalac a créé en 2006, la fondation Culture & Diversité. L'idée était bien sûr de franchir une étape dans l'engament de Fimalac dans l'intérêt général mais aussi de créer un outil opérationnel complémentaire du mécénat en régie directe d'ores et déjà en place.
Pilotée par Eléonore de Lacharrière, qui en est la déléguée générale, la fondation, dont le but est de favoriser l'accès des jeunes de l'éducation prioritaire aux arts et à la culture, est un outil unique, en étant opératrice de ses propres programmes d'action. La fondation a choisi de travailler en étroite collaboration avec les ministères de l'Education nationale et de la Culture et de la Communication. Il s'agit à la fois d'un partenariat opérationnel bien concret mais aussi d'une reconnaissance forte, par les pouvoirs publics, des actions de la fondation Culture & Diversité.
Alors que la fondation ne comptait que 3 programmes à ses débuts, elle en propose aujourd'hui 26, recouvrant presque tous les champs artistiques et culturels. Surtout, la fondation a inventé une méthode d'action innovante sur l'accès des jeunes de l'éducation prioritaires aux grandes écoles artistiques et culturelles.
Aujourd'hui, plus encore que par la pérennité de son accompagnement, ou que par sa volonté d'investir de nouveaux champs d'action, c'est par la réussite des élèves ayant participé aux programmes d'égalité des chances que se mesure l'impact de cette fondation de terrain.

Comment Fimalac articule-t-il son mécénat en régie directe avec celui de la fondation Culture & Diversité, bien identifié ? Quelles sont les passerelles et les synergies ?
La création de la fondation Culture & Diversité s'inscrit dans la continuité de l'engagement culturel et solidaire du mécénat de Fimalac. C'est ainsi d'abord dans les valeurs portées par la fondation que se ressent cette synergie : rendre la culture accessible à tous et valoriser la culture, quelle que soit sa forme, comme un dénominateur commun, vecteur de cohésion sociale.
En pratique, Fimalac, par son mécénat, accompagne activement les élèves de la fondation, notamment en leurs faisant bénéficier des contreparties de ses actions de mécénat auprès de ses partenaires. Un exemple en 2012, les élèves et anciens élèves ont bénéficié de nombreuses places de théâtre mises à disposition par la Fondation Jacques Toja pour le théâtre, dont Fimalac est un partenaire de longue date.

Pourquoi Fimalac est-il partenaire des Assises du mécénat ?
Habituellement, Fimalac et la fondation Culture & Diversité concentrent leurs financements aux seules actions développées dans le cadre de leurs programmes. Il nous a semblé important cette année de saluer le travail remarquable mené par Admical au service du mécénat d'entreprise, notamment à l'occasion de la célébration des 10 ans des grandes lois en faveur du mécénat.

Contacts presse

Fimalac : Elise LONGUET, directrice des relations extérieures et du mécénat
elonguet@fimalac.com

Fondation Culture & Diversité : Eléonore DE LACHARRIERE, déléguée générale
edelacharriere@fmlcd.org

Inventer et créer le monde de demain

La fondation d'entreprise Hermès accompagne celles et ceux qui apprennent, maîtrisent, transmettent et explorent les gestes créateurs pour construire le monde d'aujourd'hui et inventer celui de demain. Guidée par le fil rouge des savoir-faire et par la recherche de nouveaux usages, la fondation agit suivant deux axes complémentaires : savoir-faire et création, savoir-faire et transmission.
La fondation développe ses propres programmes : expositions et résidences d'artistes pour les arts plastiques, New Settings pour les arts de la scène, Prix Émile Hermès pour le design, appels à projet pour la biodiversité. Elle soutient également, sur les cinq continents, des organismes qui agissent dans ces différents domaines.
Toutes les actions de la fondation d'entreprise Hermès, dans leur diversité, sont dictées par une seule et même conviction : Nos gestes nous créent.

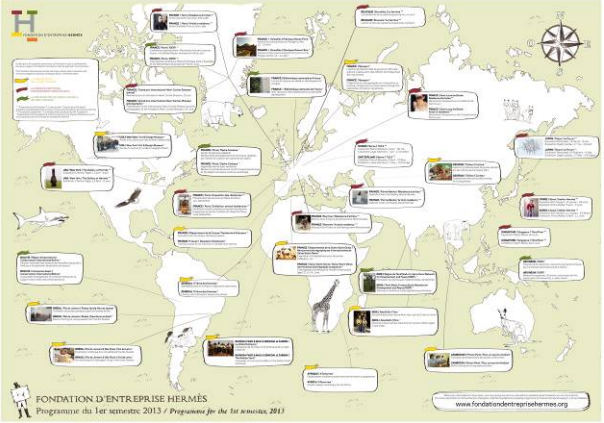

Au premier semestre 2013, la vie de la fondation et de ses partenaires est marquée par différents temps forts : À Tokyo, les expositions Paramodel (du 16 février au 6 mai 2013) et Sigalit Landau (du 17 mai au 18 août 2013) au Forum ; à Berne, celles de Patrick Messina (du 5 avril au 30 mai 2013) puis de Lukas Felzmann (du 8 juin au 13 octobre 2013) à la galerie TH13 ; à Séoul, Chris Marker (du 5 avril au 11 juin 2013) à l'Atelier Hermès ; à New York, l'exposition Charles Fréger à The Gallery at Hermès (du 12 avril au 8 juin 2013) ; à Versailles (Potager du Roi), le soutien au festival pluridisciplinaire Plastique Danse Flore (du 12 au 14 avril 2013) ; à Bruxelles, la première exposition de Guillaume Désanges, nouveau commissaire de La Verrière : Des gestes de la pensée (du 20 avril au 13 juillet 2013) ; à Singapour, l'exposition Nadim Abbas (10 mai au 23 juin 2013) au Third Floor ; à Paris, la conférence « Biodiversité et savoirs traditionnels : comment les protéger ? » en partenariat avec l'IDDRI à la Bibliothèque nationale de France (le 7 juin 2013) ; l'exposition des œuvres du programme de Résidences d'artistes de la fondation au Palais de Tokyo (du 21 juin au 9 septembre 2013) ; la remise du Grand prix international de photographie Henri Cartier-Bresson à la fondation Henri Cartier-Bresson (le 25 juin 2013) ; ainsi que le lancement international de la 3e édition du Prix Émile Hermès (annonce de la thématique en juin 2013, dépôt des projets à partir de septembre)…

Catherine TSEKENIS, directrice de la fondation d'entreprise Hermès :

Quel est selon vous l'impact de la fondation ?
Honnêtement, cette question est à poser à nos bénéficiaires. L'impact que nous recherchons est de permettre à des jeunes artistes, des jeunes sur la voie de l'insertion, des artisans du monde entier, des acteurs engagés d'avoir les moyens de développer leurs projets en toute inventivité et sur le long terme. Il s'agit de faire levier afin que chacun puisse exercer son talent en faveur du bien commun.

Comment articulez-vous les différents axes de la fondation ? Dites-nous quelques mots sur le mot d'ordre de la fondation « Nos gestes nous créent ».
Hermès est une maison d'artisans. Dans le prolongement de ses valeurs et de sa culture, la fondation d'entreprise Hermès articule ses différents programmes en ayant pour fil rouge la valorisation des savoir-faire. Elle déploie donc deux axes : « savoir-faire et création » et « savoir-faire et transmission ». La démarche n'est pas patrimoniale, la fondation s'engage en faveur de projets à dimension prospective et étend la notion de savoir-faire au-delà de la pratique artisanale. Dans le champ de la création elle accompagne les artistes qui se servent de leur savoir-faire, quitte à le distordre, le mettre à mal, pour

réfléchir le monde. Dans le domaine de la transmission, elle privilégie l'accompagnement en faveur des adolescents et des jeunes adultes vers l'insertion professionnelle et la découverte des métiers, parfois jusqu'à la formation à des métiers artisanaux. Les projets s'articulent autour de notre thème fédérateur mais nous établissons de nombreuses passerelles, associant mécénat culturel et solidarité. Ainsi, si la transmission est importante dans le domaine de l'art, les artistes peuvent aussi participer à des programmes alliant pratique artistique et apprentissage de la sociabilité, facteur d'insertion dans la société.
« Nos gestes nous créent » illustre notre engagement : cette phrase signifie que nous soutenons les femmes et les hommes dont les gestes façonnent le monde de demain dans le sens du bien commun. Cette affirmation renvoie également à la notion de responsabilité.

Vous accompagnez de nombreux artistes, quelle est votre relation avec eux ? Quelle différence par rapport à vos relations avec des associations ?
Nous soutenons directement les artistes en leur donnant la possibilité de réaliser des œuvres. Le soutien à la production est un fil conducteur de la fondation. Les artistes sont invités à produire des œuvres qu'ils vont présenter dans nos espaces d'expositions. Après le décrochage, elles demeurent leur propriété, nous ne constituons pas de collection. De même pour les jeunes artistes qui sont invités à produire une œuvre dans les manufactures du groupe Hermès (programme de Résidences d'artistes de la fondation). Nous leur offrons des conditions de productions inédites en leur faisant bénéficier de matériaux et de savoir-faire auxquels ils n'ont pas accès habituellement. Nous basons certains de nos soutiens sur un enjeu spécifique : le Prix Émile Hermès, dédié au design, incite les jeunes designers à concevoir de nouveaux objets d'usage ; pour *New Settings* nous concentrons nos aides sur la rencontre d'artistes de la scène et de plasticiens… Nous aimons partager les enjeux de la création directement avec leurs protagonistes en élaborant nos propres programmes. Notre démarche nécessite un sens du risque. Lorsque nous soutenons une association, nous ne sommes pas acteurs. Néanmoins, même si nous ne sommes pas sur le terrain, la relation humaine et de confiance avec les équipes des associations est fondamentale.

Pourquoi la fondation d'entreprise Hermès est-elle partenaire des Assises ?
Les Assises sont un moment important dans la vie des acteurs du mécénat en France. Elles doivent être un véritable espace de débat. Le mécénat évolue en permanence en écho aux mutations de nos sociétés, il est donc important d'échanger et de se fédérer autour de ces enjeux.

Contact presse

Philippe BOULET
+ 33 6 82 28 00 47
boulet@tgcbn.com

La Capitale européenne de la culture 2013

Marseille-Provence est capitale européenne de la culture pour toute l'année 2013. Ce label est décerné chaque année à deux villes en Europe par l'Union Européenne. Pour être labellisée, Marseille-Provence a été mise en concurrence avec huit autres grandes villes françaises.

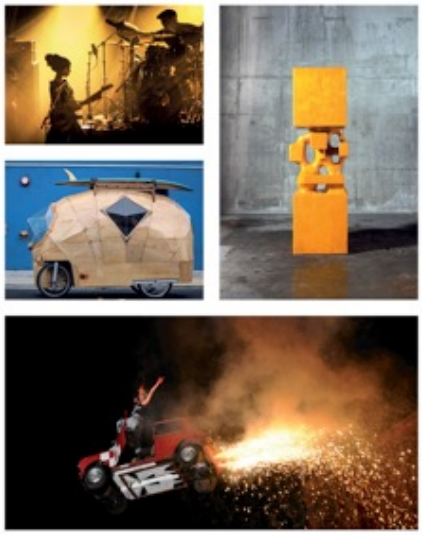

Le programme de Marseille-Provence 2013 se concrétise par des centaines d'événements et d'expositions qui sont organisés à Marseille et dans toutes les villes situées à moins d'une heure de distance comme Arles, Aix-en-Provence, Aubagne, Martigues, Salon-de-Provence…. Le partage des midis, qui constitue le thème central de cette année capitale met à l'honneur la Méditerranée.

Pendant toute l'année, le territoire de la capitale se métamorphose. De nouveaux musées à l'architecture ambitieuse sur le nouveau front de mer de Marseille, à Aix-en-Provence ou à Arles ouvrent leurs portes, le Vieux-Port de Marseille révèle son nouveau visage et une multitude de lieux culturels sont inaugurés pour accueillir spectacles, performances et expositions avec des artistes venus du monde entier.

Le programme a été élaboré avec un objectif d'excellence artistique mais également pour que tous les publics y trouvent un intérêt dans des champs aussi divers que les beaux-arts, la création contemporaine, la musique classique ou l'électro, les arts de la rue, la danse ou le théâtre, la gastronomie ou encore les cultures urbaines. Marseille-Provence 2013 a réuni tous les ingrédients d'une expérience hors du commun.

Fortement soutenu par le monde économique, Marseille-Provence 2013 a mis en place un dispositif de partenariat dédié aux entreprises. Toute entreprise, quelle que soit sa taille, peut devenir mécène d'un événement ou contribuer de manière plus transversale en devenant supporter. Plus de 200 entreprises se sont d'ores et déjà engagées, conscientes du caractère exceptionnel de la manifestation. Les portes sont encore largement ouvertes pour accueillir de nouveaux mécènes.

Avec plus de 10 millions de visites attendues dans l'ensemble des manifestations et un rayonnement médiatique à l'échelle européenne, Marseille-Provence 2013 est un des projets culturels incontournables de l'année.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : www.mp2013.fr et téléchargez l'application gratuite MP2013 développée par Orange.

Hugues DE CIBON, directeur du mécénat et du marketing :

MP2013 rassemble des entreprises de toute taille, comment toucher de la même manière des acteurs aux profils si différents ?
Marseille-Provence 2013 c'est d'abord un programme de plus de 500 événements culturels dans un champs très large de disciplines et de thèmes. Cette diversité, qui s'étend des formes les plus classiques comme les expositions, la musique, la danse jusqu'à des formes plus originales comme les arts de la rue, les cultures urbaines ou des installations dans l'espace public, permet de toucher toutes les sensibilités.
Par ailleurs, notre dispositif de mécénat propose un système de contreparties très souple qui nous permet de répondre aux attentes spécifiques de chaque entreprise selon leur souhait de privilégier la communication, l'organisation d'événements ou encore la mobilisation de leurs salariés.
Nous sommes donc en capacité de construire des partenariats sur mesure.

Vous avez créé un club d'entreprises, la force du collectif a-t-elle été un argument de poids pour les convaincre de vous suivre ?
Effectivement, la dynamique collective est un des principaux moteurs de cette capitale européenne de la culture. Nous l'avons déclinée à l'échelle du club entreprises 2013 en proposant à nos mécènes de se retrouver très régulièrement dans le cadre d'événements que nous organisons dans les nouveaux lieux culturels de Marseille-Provence 2013. Nous constatons, depuis le lancement de ce club qui compte maintenant plus de 200 entreprises, une émulation très enthousiaste qui s'appuie sur l'intérêt des entreprises à partager leurs expériences du mécénat. C'est d'autant plus important que pour certaines d'entre elles, c'est la première fois qu'elles s'engagent en faveur d'un projet culturel.

Quel est selon vous l'impact du mécénat des entreprises mécènes de MP2013 sur le projet ?
C'est de manière évidente d'abord la réponse à un besoin financier. Le monde économique finance près de 20 % du budget de Marseille-Provence 2013. La promesse faite en 2007 par les entreprises s'est donc concrétisée malgré un contexte économique qui n'a cessé de se dégrader.
De manière plus profonde et durable c'est aussi la traduction d'une nouvelle dynamique d'engagement des entreprises en faveur d'un sujet d'intérêt général et d'un projet de territoire. Alors que les dernières études démontrent une baisse du mécénat culturel, nous pensons que cette tendance n'est pas inéluctable. L'implication de nombreuses PME qui n'étaient jamais entrées dans le champ du mécénat est un indicateur qui nous donne plein d'espoir pour l'avenir !

Pourquoi Marseille-Provence 2013 est-il partenaire des Assises du Mécénat ?
Une part importante de nos mécènes est membre de l'Admical et le rendez-vous des Assises nous semble incontournable. Nous avons eu le privilège d'accueillir la dernière édition à Marseille en 2011 et ce fut un événement précieux pour renforcer la dynamique du mécénat à l'échelle de notre territoire. Pour les Assises 2013 nous souhaitons faire passer le message qu'il reste encore de magnifiques projets à soutenir dans le cadre d'un mécénat.

Contact presse

Joanna SELVIDES, attachée de presse
+33 6 61 40 08 89
joanna.selvides@mp2013.fr

Imagination et générosité comme leitmotiv

La fondation L'Oréal incarne la volonté de L'Oréal de s'engager dans une démarche citoyenne par des actions de générosité. Ses missions s'articulent autour de deux grandes causes que sont la promotion de la science et l'aide aux plus fragiles.
Porteuse de valeurs d'excellence, de générosité et de créativité, la science est au cœur des engagements de la fondation qui promeut notamment la place des femmes dans les carrières de la recherche, à travers son programme « Pour les Femmes et la Science », désormais développé dans le monde entier en partenariat avec l'UNESCO.
Qu'il s'agisse de chirurgie réparatrice, de socio esthétique ou d'éducation, les autres engagements de la fondation s'appuient sur la beauté pour améliorer la vie des personnes fragilisées et les aider à se réinsérer, à retrouver l'estime de soi et la dignité nécessaire à toute vie sociale.

Sarah RAVELLA, directrice de la communication et des relations extérieures :

Quel est selon vous l'impact de la fondation d'entreprise L'Oréal ?
La fondation L'Oréal porte de grandes ambitions. Celles d'incarner un engagement de responsabilité sociale de plus en plus important et une implication de plus en plus étroite avec la société civile. Celle de construire un mécénat solide, concret et solidaire avec des programmes en accord avec les besoins du monde qui nous entoure. Celle d'être une source d'inspiration et d'action pour l'ensemble du groupe L'Oréal.

Quel lien faites-vous entre le métier de L'Oréal et l'action de sa fondation ?
Aujourd'hui, l'ensemble des actions de la fondation s'articule stratégiquement autour de la science et de la beauté, les deux socles sur lesquels L'Oréal s'est construit depuis plus de cent ans. Ce sont les deux grandes forces de notre entreprise. Nous les connaissons et les maitrisons.

C'est sur elles que la fondation doit s'appuyer pour apporter une vraie valeur ajoutée. La science, parce qu'elle est la seule qui peut répondre aux enjeux du futur, la beauté, parce qu'elle joue un rôle social et psychologique indéniable. L'une et l'autre, à des échelles différentes, ont le pouvoir de changer la vie.
Cette expertise incontestée permet à la fondation de créer des programmes avec une utilité sociale et humaine réelle. Des programmes qui répondent à de vrais besoins : soutenir les femmes qui font avancer la science, aider des personnes fragilisées à se reconstruire, remettre des publics exclus sur la voie de l'emploi. Des programmes encore plus utiles pour les bénéficiaires. Des programmes récurrents qui permettent d'inscrire la fondation dans la durée.

Tout le groupe est derrière sa fondation. Dans le sillage de grandes initiatives comme *For Women in Science*, Coiffeurs contre le Sida ou *Beauty for a Better Life*, chaque entité de L'Oréal se mobilise pour les déployer localement. Elle est devenue une formidable source de fierté et d'énergie bien au-delà de nos frontières. Nous entrons dans une nouvelle ère où les attentes vis-à-vis de l'entreprise ont changé et où son rôle citoyen est devenu une nécessité absolue. Elle doit être étroitement connectée aux communautés humaines où elle s'implante et partager ses succès avec elles.

Avec une fondation forte, imaginative, généreuse, nous avons les moyens de faire de L'Oréal une entreprise authentiquement citoyenne en empathie avec le monde.

Pourquoi la fondation d'entreprise L'Oréal est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
Les Assises du Mécénat sont un rendez-vous incontournable des acteurs du mécénat auxquelles la fondation L'Oréal est heureuse de participer pour débattre et faire avancer les questions relatives à ce secteur.

Contact presse

Catherine ROSE, directrice relations médias corporate
+33 1 47 56 85 42
catherine.rose@loreal.com

Relier les Hommes

Depuis 1987, la fondation Orange s'inscrit dans le prolongement naturel de la mission du groupe France Télécom Orange : permettre à tous de mieux communiquer et créer du lien social.
Depuis 26 ans, la fondation Orange s'engage pour créer du lien entre les individus et se mobilise pour rendre le monde plus accessible. Quelque soit le projet qu'elle soutient, l'objectif de son mécénat ne varie pas: faciliter la communication, lutter contre l'isolement et favoriser l'autonomie des personnes touchées par des difficultés de santé ou affectées par leur situation économique.

Aux côtés des autistes.
En France, environ 500 000 personnes sont touchées par l'autisme.
Depuis plus de 20 ans, la fondation Orange s'engage pour les accueillir dignement, soulager leur famille et changer le regard de la société sur ce handicap. Elle soutient des programmes de recherche, la formation de professionnels et des familles ainsi que l'organisation d'activités de loisirs et la création et l'aménagement de structures d'accueil, de lieux de scolarisation ou d'ateliers culturels ou sportifs adaptés. A ce jour, la fondation a apporté son concours à 2 000 projets d'associations qui œuvrent pour rompre l'isolement et améliorer la qualité de vie des personnes avec autisme.

Partager l'émotion de la musique
Depuis 1987, la fondation Orange s'engage pour soutenir et démocratiser la musique vocale. Elle contribue à l'essor de nombreux festivals de musiques classiques, musiques du monde, contemporaines et jazz. La fondation s'attache aussi à faire découvrir et à aider les nouveaux talents et de jeunes formations musicales en finançant leur production et leur diffusion. Chaque année en organisant la Nuit de la Voix, elle offre aux artistes et aux choristes d'Orange l'occasion de se produire ensemble sur une scène parisienne. Orange Chante réunit un peu partout en France, en Europe et en Afrique 1300 salariés tout au long de l'année sur leur lieu de travail au sein de 25 chœurs.

La solidarité numérique

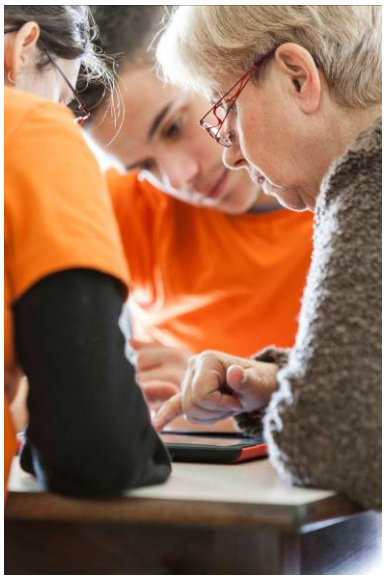

Soutenir des projets encourageant une plus grande autonomie, donner l'accès à la culture pour tous, développer l'éducation, l'insertion professionnelle et la santé dans les pays en développement... sont autant d'actions où les outils numériques apportent de la solidarité et du lien social. Dans le cadre d'«Orange solidarité numérique», le programme phare de son engagement en France, la fondation propose aux associations partenaires des ateliers aux usages numériques adaptés à leurs besoins, qui peuvent aller des premiers pas sur un ordinateur et sur Internet au perfectionnement en bureautique, à l'utilisation des réseaux sociaux voire à des usages plus avancés.
Des espaces équipés de l'entreprise sont mis à leur disposition sur tout le territoire et sont animés par 2 500 salariés Orange, tous bénévoles. Le deuxième volet de ce programme est le soutien direct aux associations qui développent des projets numériques comme la formation professionnelle des jeunes en difficulté, la scolarisation des enfants à l'hôpital, des projets intergénérationnels ou la télémédecine et l'enseignement à distance en Afrique.

Au plus près des besoins

Depuis 2005, la fondation Orange déploie son mécénat à l'international. Fidèle aux axes d'engagement qu'elle a retenus, elle soutient plus de 1 000 projets par an dans 30 pays où le groupe France Télécom Orange est présent en tant qu'opérateur en portant une attention toute particulière à l'éducation et à la santé des femmes. Consciente que la force du mécénat réside dans la capacité à s'adapter à chaque contexte, la fondation Orange travaille étroitement avec les filiales du groupe dont l'ancrage territorial est établi et des associations ou ONG locales, pour mener ses missions au plus près des besoins des bénéficiaires.

A ce jour, 2 nouvelles fondations ont vu le jour en 2012 au Botswana et en Roumanie qui s'ajoutent aux 13 fondations déjà créées.

Mireille LE VAN, secrétaire générale :

Quel est selon vous l'impact de la fondation d'entreprise Orange ?

La fondation d'entreprise Orange permet, au-delà de la mission de l'entreprise, de créer et de renforcer le lien social, en particulier pour les populations les plus démunies. Elle œuvre dans 30 pays où le groupe est implanté pour permettre à tous de mieux vivre ensemble en soutenant plus de 500 projets dans les domaines, éducation, santé et culture.

La fondation orange a développé un réseau de fondations dans 15 pays ; dans quelle mesure le retour de ces fondations éclaire-t-il l'action de la fondation en France ?

En partenariat avec les associations et ONG, en s'appuyant sur les équipes mécénat locales, en créant des fondations dans les pays, la fondation pratique dans 30 pays un mécénat de proximité qui s'adapte aux besoins locaux : santé, éducation, solidarité numérique et insertion, culture. Ses actions ont toutes l'ambition de favoriser la transmission, l'échange et le partage auprès des populations qui en ont le plus besoin, comme les femmes en Afrique. Dans tous les pays, le mécénat s'articule désormais en priorité autour du numérique.

Après 20 ans d'action dans la lutte contre l'autisme vous êtes devenu un acteur essentiel. Comment mobilisez-vous votre expertise acquise et comment aller encore plus loin ?

Notre engagement de plus de 20 ans nous a permis de mettre en évidence la nécessité d'agir pour mieux comprendre l'autisme et mieux accompagner les personnes autistes et leurs familles. Aujourd'hui, nous sommes aussi en situation de mieux diffuser les informations et de créer du lien entre les différents acteurs du domaine, comme l'a fait notre colloque sur la recherche en 2012 réunissant chercheurs et familles, ou bien encore de favoriser l'introduction des outils numériques pour permettre un autre mode de communication.

Pourquoi la fondation d'entreprise Orange est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?

Partager pour progresser, c'est essentiel et c'est l'objet de notre partenariat pour ces Assises.

Contact presse

François BAROIN, directeur de la communication de la fondation
+33 1 44 44 94 97
francois.baroin@orange.com

Etablir des ponts entre l'entreprise et la société

La fondation groupe RATP soutient des associations et différents acteurs de la société civile portant des projets d'intérêt général placés sous le signe du respect et de la mobilité.

La fondation d'entreprise a pour objectif de promouvoir et de concrétiser des valeurs dont le groupe et ses salariés sont porteurs. En 2011, la fondation est devenue la fondation du groupe RATP. Depuis cette date, un appel à projets exclusivement dédié aux salariés du groupe est proposé pour renforcer les liens entre la fondation et l'ensemble des salariés.

La fondation groupe RATP structure son intervention autour de trois programmes d'intervention :
« Parcours d'émotion », le programme d'accès à la culture, mené en partenariat avec des établissements culturels afin d'offrir l'excellence culturelle à des publics qui n'y ont pas naturellement accès,
« Trajets d'avenir », le programme de financement de bourses d'études, associé à un système de mentorat dispensé par des cadres de l'entreprise,
« Destination associations », le programme de soutien aux associations de proximité, œuvrant sur les territoires desservis par le groupe RATP.

Soutenant majoritairement des associations de proximité, au cœur de la ville, la fondation offre un soutien individualisé à travers ses dotations (financières, en matériel ou en communication). Dans le prolongement direct de ses dotations, elle accompagne également les structures qui le souhaitent en leur proposant son « bénévolat de consolidation » : parrainage d'un salarié du groupe permettant au dirigeant associatif de prendre du recul et de pouvoir échanger sur ses activités ; ainsi qu'une méthode d'évaluation visant à apprécier la réalisation d'objectifs qualitatifs.

La fondation établit ainsi - par son rôle transversal et unique - des ponts entre l'entreprise et les acteurs de la société. Pierre Mongin, son président exprime l'essence du projet de la fondation : « Au-delà de son métier de transporteur qui assure quotidiennement la mobilité de 12 millions de personnes, le groupe RATP soutient des actions d'intérêt général concrètes en Ile-de-France, en France mais aussi dans le monde, pour donner leur chance à des personnes qui ne demandent qu'à réussir leur vie ».

Depuis sa création en 1995, ce sont 987 projets, 1 294 000 bénéficiaires qui ont pu compter sur le soutien de la fondation groupe RATP.

Florence RODET, secrétaire générale :

Quel est selon vous l'impact de la fondation d'entreprise groupe RATP ?
Du point de vue de l'intérêt général, l'effet est forcément modeste comparé aux défis de notre société. Je pense en particulier à la jeunesse. En revanche, l'impact est réel car nous faisons les choses vraiment, avec engagement et professionnalisme. Les porteurs de projets se sentent soutenus chez nous, confortés pour mener leurs initiatives. Un partenariat avec notre fondation leur ouvre souvent de nouvelles possibilités, de nouveaux horizons.

En interne, la fondation groupe RATP a aussi un rôle envers les salariés. C'est un îlot consensuel sur lequel tout le monde se retrouve, peut jouer un rôle et partager des valeurs communes.

La fondation est très à l'écoute de ses associations partenaires, comment les accompagnez-vous dans chacun de leurs projets ?
Un comité des projets, composé d'un panel de salariés du groupe RATP, sélectionne les initiatives à soutenir. Mais il est également présent tout au long du partenariat, dans le cadre d'un programme de bénévolat de consolidation particulièrement adapté aux petites structures associatives. Un salarié du groupe RATP est placé en posture d'écoute auprès des dirigeants associatifs qui le souhaitent, pour les aider à faire ressortir leurs priorités, les pistes de solutions, les structures d'appui à solliciter... Loin de les contraindre, ce programme apporte une présence régulière aux associations par le dialogue et un appui concret en leur rendant des solutions accessibles. Pour ceux qui désirent se professionnaliser davantage, nous avons également mis au point, en partenariat avec un laboratoire de recherche du CNRS, une méthode d'évaluation permettant de se fixer des objectifs de progression précis qui font l'objet du partenariat lui-même.

La fondation a fêté ses 15 ans, de quel projet êtes-vous la plus fière ?
Tous les projets recèlent des trésors de générosité, d'inventivité et de capacité à transformer les difficultés en défis. Ce sont autant d'histoires personnelles, de chemins de vie, des visages qui s'éclairent et des voix qui s'élèvent. Il y a des personnes extraordinaires, qui ont des parcours étonnants, des idées incroyables, qui donnent de l'énergie et l'envie de faire des choses allant dans l'intérêt de tous. Il faut arrêter de porter un regard désenchanté sur le monde et se tourner vers cet élan !

Pourquoi la fondation d'entreprise groupe RATP est-elle partenaire des Assises du Mécénat ?
La contribution des entreprises aux questions de société est un sujet sérieux dont l'idée est parfois contestée. Il est important de se sentir appartenir à un mouvement porté par un idéal transcendant la diversité des entreprises et, pour une large part, encore en devenir. Etre partenaire des Assises du Mécénat, c'est choisir d'être acteur d'une belle aventure.

Contact presse

Sophie GILLET, responsable communication
+33 1 58 78 36 14
+33 6 07 10 53 62
sophie.gillet@ratp.fr

Crédits photos

p. 34, Fimalac

Photographie illustrative :
Les élèves du stage Egalité des Chances en école d'architecture à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine, 2009-2010, © A. Chapuisat

p. 36, fondation d'entreprise Hermès

Photographie de Catherine Tsekenis, directrice de la fondation d'entreprise Hermès :
Copyright : © Frédéric Presles

Photographie illustrative, programme du 1er semestre 2013 :
Copyright : © Fondation d'entreprise Hermès, 2013

p. 38, Marseille – Provence 2013

Photographies illustratives :
Festival Babel Med ©Jean de Pena
Golden Gate ©Jay Nelson
Atelier Van Lieshout, Ritual Objects, Beeld 2011-2012 ©Atelier Van Lieshout
Générik Vapeur, Waterlitz ©Claire Lamri

Envie d'en savoir plus, besoin de données chiffrées sur le mécénat ?

Contactez-nous :

Charlotte Dekoker – cdekoker@admical.org – 01 42 55 81 68

Camille Jalouneix – communication@admical.org – 01 42 55 96 19

www.admical.org

ADMICAL

CARREFOUR DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE